RAPPORT DE GESTION 2024

vaudoise aréna

vaudoise aréna
vaudoise aréna

TABLE DES MATIÈRES

Mot du Président	**04**	Conseil d'administration	06
Mot de la Directrice Générale	**08**	La Vaudoise aréna déploie ses ailes	08
		Définition d'une stratégie	11
		Comité de direction	12
L'année 2024 en bref	**13**	Chiffres clés	14
		Affluence en 2024	15
Gérer un succès croissant	**18**	Des activités et des partenariats à foison	18
		Développement d'activités sportives	19
		Événements et fréquentations	23
		Visites d'entreprise une offre stable et appréciée du public	30
		Une réorganisation opérationnelle pour être plus performants	30
Communication	**31**	La Vaudoise aréna gagne en audience sur toutes les plateformes	31
		L'évolution permanente du site internet	32
		Des réseaux sociaux en pleine croissance	33
		Swiss Location Award 2024	33
		Un écho médiatique	35
		La Vaudoise aréna affiche une nouvelle identité forte !	36
Fréquentation de l'infrastructure	**39**	Centre aquatique	39
		Centre de glace	42
Responsabilité sociale et environnementale	**44**	Un engagement renforcé et durable	44
Responsabilité environnementale	**45**	Une prise de conscience collective	45
		Réduction de la consommation énergétique	46
		Recherche de l'efficience énergétique	46
		Sécurité – Objectifs Santé et Sécurité au travail atteints	48
Responsabilité sociale	**51**	Ressources humaines	51
		Chiffres clés	53
Responsabilité économique	**57**	Mise en œuvre des six recommandations de l'audit financier (CFL)	57
Finances et états financiers 2024	**61**	Analyse du chiffre d'affaires	63
		Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024	68
Remerciements			78

MOT DU PRÉSIDENT

Raphaël Comisetti
Président de CSM SA

Pérennisation de l'infrastructure, définition du niveau réel du déficit et d'une stratégie financière durable ont été les principaux axes de l'année 2024 pour le Conseil d'administration de CSM SA.

L'audit 2023 de CFL (Contrôle des finances de la Ville de Lausanne) avait relevé et recommandé à CSM SA de se doter d'une stratégie et d'indicateurs de performances pour assurer un développement durable et équilibré du site.

Une stratégie ne peut être construite que sur des fondations financières saines, transparentes et maîtrisées. La première priorité du Conseil d'administration et de la Direction de CSM SA a donc été d'analyser et de positionner le niveau réel du déficit de la Vaudoise aréna en se basant sur la réalité d'exploitation de l'infrastructure et non plus sur des projections qui ont servi à l'établissement des préavis de construction.

Tout le travail d'analyse et de maîtrise en profondeur effectué entre 2020-2024 sur la définition d'une politique d'amortissement des emprunts d'une part, et de maîtrise des charges d'exploitation et des revenus, a permis d'autre part de poser les fondations d'une stratégie réaliste et offensive. Celle-ci vise à garantir la pérennité financière et l'attractivité à long terme de la Vaudoise aréna dans son ensemble à travers cinq axes majeurs :

01 Un fonds de rénovation recommandé par la loi et visant à garantir le financement des travaux de réfection et d'entretien dus à l'usure naturelle d'une infrastructure accueillant près d'un million de visiteurs par année. Ce fonds sera pris en charge par les 3 communes actionnaires fondatrices Lausanne, Prilly et Renens selon la clé de répartition 60-20-20.

02 Garantir et libérer la capacité d'investissement de CSM SA grâce à une politique d'amortissement et de cautionnement d'emprunts, dans le respect des recommandations de l'audit régulier et des bonnes pratiques comptables ainsi que des conventions liant les 25 communes actionnaires de CSM SA. Une capacité d'investissement qui permettra à CSM SA de continuer à proposer des équipements de pointe et de qualité à la population, aux écoliers et aux athlètes de toute la région.

03 Limiter les risques qui seraient liés à un seul utilisateur dominant le Lausanne Hockey Club Group SA et veiller à l'équilibre et à la durabilité du modèle économique de CSM SA.

04 Donner les moyens à la Direction d'accomplir la raison d'être de la société en se dotant d'une stratégie et des services liés pour l'exploitation, la promotion et l'animation d'un Centre multisports et événementiel d'importance nationale, voire internationale pour Lausanne Capitale Olympique. Il s'agit aussi de permettre au Lausanne Hockey Club Group SA de se concentrer sur sa mission pour le développement de la relève du hockey aussi bien féminin que masculin. Cette stratégie va se déployer sur les deux prochains exercices en étroite collaboration avec le Conseil d'administration et la Direction du LHC Group SA.

05 Et pour conclure, un processus d'information régulière entre le Conseil d'administration, la Direction et les actionnaires de CSM SA au travers des séances annuelles formelles permettant aux Municipalités de suivre l'évolution financière et stratégique de CSM SA mais aussi d'échanger librement.

En 2024, le Conseil d'administration a révisé et adapté son règlement d'organisation en précisant les rôles et responsabilités du Conseil et en élargissant le périmètre de représentation et de délégation de la Direction de CSM SA à la gestion et au développement de la Vaudoise aréna. Le Conseil d'administration se donne les moyens de se concentrer sur les 5 points susmentionnés de pérennisation sur le long terme de la Vaudoise aréna ainsi qu'au contrôle de la conformité des décisions et de leur application avec les politiques publiques et leur financement.

En suivant les recommandations de l'audit CFL, le Conseil d'administration s'est aussi doté d'une procédure de déclaration des liens d'intérêts. Une formation a aussi été organisée avec un expert en gouvernance de société, pour sensibiliser les membres du Conseil aux rôles et responsabilités d'un·e administrateur·trice d'une société anonyme de droit privé effectuant une tâche publique.

Je tiens ici à remercier toutes les communes actionnaires et principalement les trois Municipalités de Lausanne, Prilly et Renens pour leur confiance et le soutien apporté à cet extraordinaire lieu de Sport, de vie et de liens sociaux qu'est la Vaudoise aréna.

Ce travail de longue haleine ne serait pas possible sans un Conseil d'administration engagé et collégial. Un immense merci à chacun·e pour la qualité de nos travaux et de nos liens.

Mes remerciements vont aussi évidemment à la Directrice générale, au comité de Direction ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de CSM SA pour leur excellence et leur immense engagement qui ouvre le champ de tous les possibles et un avenir brillant pour la Vaudoise aréna.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPHAËL COMISETTI

Président du Conseil d'administration

Consultant indépendant dans le domaine de la gouvernance et du développement des organisations, diplômé de la Swiss Board School, il accompagne des sociétés privées et publiques. Il a été proposé et nommé par la Ville de Lausanne pour présider le Conseil d'administration. Ancien membre de direction de sociétés en Suisse et à l'étranger en tant que responsable RH, il a dirigé diverses commissions en lien avec les relations sociales. Ex-sportif professionnel, passionné de sports, il accompagne des jeunes sportifs et des professionnels dans leur préparation mentale et s'implique dans des comités de sa région.

FRÉDÉRIQUE ROTH

Administratrice & Vice-Présidente

Ingénieure civile diplômée de l'EPFL, Frédérique Roth est Conseillère municipale à Cugy et Présidente du Comité de direction de l'Association scolaire intercommunale de Cugy et environs. Elle représente Lausanne Région au sein du Conseil d'administration et participe à plusieurs commissions du CA. Au bénéfice d'un Master en administration et technologie du sport de l'AISTS, elle a été arbitre de hockey sur glace au niveau national masculin et international féminin.

HENRI-PIERRE MONNEY

Administrateur & Président
de la commission Finances et Risques

Au bénéfice de 30 ans d'expériences au service des entreprises, Henri-Pierre Monney est actuellement responsable régional PME auprès de la BCV à Lausanne et représente l'actionnariat privé au sein du Conseil d'administration. Il est le seul membre élu par l'Assemblée Générale. Diplômé en économie bancaire de l'IFBF, il siège dans différents Conseils d'administration et de fondations et est membre de plusieurs associations économiques et de services.

ÉMILIE MOESCHLER

Administratrice

Conseillère municipale de la Ville de Lausanne en charge des sports et de la cohésion sociale. Elue en 2021, elle rejoint le Conseil d'administration de CSM SA la même année. Émilie Moeschler a occupé différents mandats associatifs et politiques, notamment comme députée au Grand Conseil bernois et comme Présidente de Dettes Conseils Suisses. Elle a suivi des études en sciences politiques et en travail social avant de poursuivre une carrière dans le domaine social et syndical. Elle a dirigé la Maison de Quartier de Chailly, à Lausanne, de 2016 à 2021.

MYRIAM PASCHE

Administratrice

Nommée en 2022, Myriam Pasche est la Cheffe du Service des sports de la Ville de Lausanne. Elle a repris la direction du SDS en 2023 et conduit, avec ses équipes, la politique sportive de Lausanne, sous l'angle des infrastructures, des manifestations sportives, du développement du sport pour toutes et tous et du sport international. Au bénéfice d'une expérience confirmée dans le domaine de la santé publique , elle s'engage pour la promotion de l'activité physique et du sport à Lausanne avec l'ensemble des partenaires de cet écosystème foisonnant.

OUMAR NIANG

Administrateur

Élu en 2021 en tant que Conseiller municipal à la Ville de Renens, Oumar Niang est en charge du Sport, de l'Intégration et des Ressources Humaines. Il a siégé au Conseil communal pendant trois législatures. Sociologue de la santé, spécialiste des maladies chroniques et des addictions, il a enseigné la communication sociale et culturelle à l'EHL et a été travailleur humanitaire sur le terrain en Afrique. Oumar Niang est passionné d'arts martiaux, il est instructeur de karaté.

LINDA GARCIA

Administratrice

Avocate de formation, Linda Garcia a exercé au barreau pendant 6 ans dans une étude lausannoise, avant de rejoindre la fonction publique, où elle s'est spécialisée en droit des marchés publics. Après avoir occupé un poste de juriste au Département des Infrastructures et des RH à l'Etat de Vaud (actuel DCIRH), elle exerce aujourd'hui la fonction de conseillère juridique auprès de la Ville de Lausanne. S'intéressant particulièrement aux modes alternatifs de résolution des litiges (MARL), elle s'est formée à la médiation en 2021.

IHSAN KURT

Administrateur

Conseiller municipal de la Ville de Prilly en charge des finances, des sports, de la culture et de l'intégration. Ihsan Kurt est formateur en communication interculturelle. Membre de la Commission fédérale des migrations, il a débuté sa carrière comme journaliste en Turquie et ensuite en Suisse en travaillant pour divers journaux romands. Sociologue de formation, il est titulaire d'un master en administration publique (IDHEAP).

CLAUDE SCHAER

Administrateur

Ingénieur civil indépendant, Claude Schaer a été le fondateur-administrateur-directeur de la société AIC ingénieurs conseils SA active à Lausanne depuis 1975. Pendant 20 ans, il a présidé le club Star Lausanne HC SA. Il est également le co-fondateur du mouvement junior L4C. Claude Schaer a rejoint le Conseil d'administration de CSM SA en 2016. Il a notamment siégé dans la Commission de construction en charge du chantier de la Vaudoise aréna.

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Samira Marquis
Directrice Générale de CSM SA

LA VAUDOISE ARÉNA DÉPLOIE SES AILES

L'année 2024 a été une année de consolidation et de repositionnement stratégique avec un Campus qui révèle au fur et à mesure tout son potentiel. CSM SA a amélioré ses revenus, maîtrisé ses charges et défini sa stratégie de développement avec une capacité managériale renforcée. Des atouts concrets pour l'avenir.

La Vaudoise aréna est encore une structure jeune, dont l'activité se déploie et se développe. Deux ans après la mise en service complète des différents modules (inauguration du Centre aquatique en septembre 2022), cette infrastructure unique en Suisse trouve sa place et répond aux aspirations de la population.

Cet élan se traduit dans les chiffres de fréquentation et de revenus en hausse : 987'000 visiteur·teuse·s en 2024 en cumulé sur l'ensemble des activités proposées et organisées par CSM SA, les entités événementielles et les clubs résidents de la Vaudoise aréna.

Cette tendance nous remplit de fierté et de joie, un sentiment qui nous a habité à de multiples reprises en 2024, notamment entre mars et avril, lorsque le Lausanne Hockey Club a poussé ZSC Lions dans ses derniers retranchements. Cet engouement extraordinaire dans tout le canton a créé une effervescence sur le campus, dont l'ensemble des collaborateur·trice·s se sont mobilisé·e·s pour rendre ces instants magiques pour le public tout en réunissant les conditions de concentration et de bonne performance pour les joueurs de la première équipe et leur encadrement.

Malheureusement, à l'autre bout du spectre des émotions, nous avons vécu de tout près le tragique accident du chantier voisin de la tour Malley-Phare, lorsque l'effondrement d'un échafaudage a provoqué le décès de trois ouvriers, et de nombreux blessés. A cette occasion, la Vaudoise aréna s'est muée en poste de secours avancé. La solidarité ressentie ce jour-là a resserré les liens entre les acteurs de ce quartier naissant. La cérémonie en l'honneur des victimes restera un moment très fort de notre jeune histoire.

Revenus en hausse, charges maîtrisées

La hausse de 15% des revenus opérationnels s'explique par plusieurs facteurs.

Tout d'abord, les activités en propre et les événements de CSM SA se sont développés, avec le lancement de nouvelles offres, comme l'aquafitness, le padel-tennis ou encore l'aquaphysio en partenariat avec la Clinique de La Source et le Groupe VidyMed, un nouveau partenaire stratégique de la Vaudoise aréna. De plus, le long parcours en playoffs de la saison 2023-2024 de la première équipe du LHC a engendré des revenus supplémentaires.

Ensuite, selon les recommandations de l'audit du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL) et tel qu'annoncé à l'Assemblée générale des actionnaires en 2024, les tarifs d'utilisation des infrastructures de glace facturés aux clubs de hockey utilisateurs, ont également été revu à la hausse, pour s'approcher davantage des coûts de revient réels.

CSM SA a aussi travaillé une approche stratégique et sélective pour développer des partenariats et une politique de sponsoring consistante, centrée sur les forces de l'infrastructure et les possibilités de rayonnement et de visibilité offertes par la diversité de l'offre de la Vaudoise aréna. De nouveaux sponsors sont ainsi venus compléter et soutenir ce nouvel élan et dynamisme.

La mise en œuvre des recommandations formulées par le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne a permis un meilleur suivi des charges d'exploitation. Ainsi, le retour sur investissement sur le nouvel outil ERP a été immédiat en donnant les moyens à CSM SA de mettre en place un monitoring fin des effectifs et des saisonnalités, avec pour effet une diminution des charges par rapport aux prévisions budgétaires. L'internalisation de certaines activités confiées à la sous-traitance a aussi permis de revoir certains contrats et d'en diminuer la charge.

2024 a aussi marqué les 5 ans du partenariat avec le Naming Partner Vaudoise Assurances qui a renouvelé sa confiance et s'est engagé avec nos équipes dans une redéfinition de l'identité graphique de la Vaudoise aréna, à l'image d'un campus multisports et événementiel, qui s'impose de plus en plus comme une marque forte et reconnaissable auprès du public.

Last but not least, 2024 a aussi été l'année qui a signé la fin des toutes les relations avec les mandataires du chantier de construction de la Vaudoise aréna et le transfert aux équipes de CSM SA, des dossiers et de la Direction technique du bâtiment. Ainsi, la Vaudoise aréna entre dans une phase d'exploitation et de maintenance désormais régulier de l'infrastructure dès l'exercice 2025.

Une stratégie mettant l'utilisateur·trice, le sport et le bien-être au centre

L'année 2024 a vu la définition d'une stratégie de développement permettant à CSM SA de se projeter dans l'avenir. Cette stratégie se fonde sur trois piliers centraux et deux piliers transverses de durabilité et d'innovation.

Ainsi, le premier pilier sera le développement d'une offre d'activités et de services bien-être et de loisirs. Il s'agit d'une part de mettre la population en mouvement grâce à une offre sportive ludique et fun comme « la pool-party », « décembre à la patinoire » ou « des tournois amicaux de padel-tennis ». D'autre part de proposer une offre détente et de récupération pour tous celles et ceux qui veulent faire de l'activité physique un art de vivre.

Le deuxième pilier stratégique s'articule autour du soutien à l'attractivité de Lausanne Capitale Olympique, en particulier à travers l'organisation et l'accueil de grands événements sportifs à fort impact. A l'instar des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020, la Vaudoise aréna se positionne en effet, comme haut lieu d'accueil pour des grands rendez-vous sportifs nationaux et internationaux, notamment axés sur la jeunesse. Nous pouvons citer par exemple la première édition de la « Victoria Cup de Hockey » féminin pour les U12-U14 en 2024 (réitéré en mai 2025), la Coupe du Monde U19 FIBA agendée en juin-juillet 2025, ainsi que l'International Lausanne Fencing Challenge U20 d'escrime en mars 2025.

Les compétitions des clubs résidents contribuent aussi à ce rayonnement — le LHC évidemment, mais aussi Lausanne Aquatique, l'un des plus grands clubs de sports d'eau de Suisse ou de Renens Natation instigateur du championnat romand de natation, sans oublier le CPLM, club formateur important de patinage, résident sur le Campus, qui œuvrera à nos côtés, pour accueillir les futurs Championnats d'Europe de patinage en 2027.

Ce pôle s'exprime aussi par la mise sur pied de spectacles sportifs à grande amplitude, qui seront accueillis et organisés sur le site par CSM SA, comme les deux shows liés à la Fête fédérale de gymnastique Lausanne 2025, Gymotion et Gymagine.

Les conférences et séminaires, les visites de l'infrastructure, tout comme les événements récréatifs pour les entreprises ou les fédérations sportives, représentent aussi un axe de développement destiné à augmenter les revenus de CSM SA.

Pour finir, le soutien au sport performance est tout aussi important, avec un accent mis sur la relève. La

Vaudoise aréna est dans plusieurs disciplines un Centre de performance reconnu par les instances sportives nationales. CSM SA vise à offrir à ces utilisateur·trice·s des équipements de pointe, des locaux multifonctionnels avec un potentiel de mutualisation, et de proposer en propre ou en partenariat des services d'accompagnement dédiés en particulier pour les jeunes et pour le sport féminin. Nous explorons des pistes pour dégager les espaces nécessaires à ce développement qui répond à un besoin.

Une équipe engagée

Pour accomplir au mieux sa mission, CSM SA a renforcé en 2024 sa capacité managériale, en adjoignant au Comité de direction un Responsable événements et développement commercial. Nous souhaitons ainsi professionnaliser encore davantage notre approche de l'expérience client de la Vaudoise aréna, en mettant l'événementiel corporate ou sportif avec son incroyable écosystème régional d'innovation au centre de nos actions.

Les défis sont importants et enthousiasmants. Ils sont relevés par une équipe dont l'engagement, la conviction et les capacités me rendent particulièrement fière. Il en va de même de nos clubs résidents, leurs directions, collaborateur·trices ainsi que des entités de services et l'ensemble de nos mandataires internes et externes au Campus, qui contribuent au succès des lieux. Sans tous ces travailleurs et travailleuses de l'ombre, il n'y a pas de Vaudoise aréna.

Ma reconnaissance va également à l'ensemble de nos sponsors et partenaires stratégiques, en particulier notre Naming Partner la Vaudoise Assurances, sans oublier les Municipalités des communes actionnaires pour leur confiance et leur soutien à la Vaudoise aréna et à l'ensemble de nos clubs résidents.

Pour finir un grand merci aux membres du Conseil d'administration et en particulier au Président, Raphaël Comisetti avec qui nous formons un tandem professionnel complémentaire et complice. Son soutien et sa compréhension de la complexité de notre tâche et des défis qui nous animent sont des plus précieux.

Nous avons un joyau entre les mains, au service de notre population, des athlètes, du rayonnement de toute une région et de sa Capitale Olympique.

VIVE LE SPORT...
VIVE LA VAUDOISE ARÉNA... !

DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE

Diversification de l'offre et centrage sur les forces et facilités offertes par l'infrastructure.

DURABILITÉ & INNOVATION

01 ÉVÉNEMENTS

Venue Management

Internalisation des services et des compétences événementiels et expérience clients

SPORTIFS

- Manifestations nationales & internationales en particulier pour la jeunesse
- Spectacles sportifs
- Support promotionnel et technique aux compétitions clubs

ÉCONOMIQUES B2B

Séminaires, conférences, assemblées générales, team building sportif de 20 à 150pax

SEGMENT HÔTELIER

CONCERTS

Opéré par Lausanne Hockey Club Group SA

02 SPORT PERFORMANCE

Centre de compétence régional

Capitalisation sur les atouts de l'infrastructure et spécialisation

GLACE

EAU

MULTISPORTS

- Escrime
- Tennis de table
- Autres...

CENTRE DE PERFORMANCE ET FORMATION DE LA RELEVE

- Équipement et locaux multifonctionnels et mutualisés entre les différentes disciplines et servant au plus grand nombre → diminuer la privatisation des espaces
- Services et accompagnement dédiés
- Service d'accueil hôtelier

03 BIEN-ÊTRE & LOISIRS

Mettre la population en mouvement

SPORTS POUR TOUTES & TOUS

CENTRE DE BIEN-ÊTRE

En complément à l'offre du Centre aquatique

LOISIRS: ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS SPORTIFS LUDIQUES POUR LA POPULATION ET LA JEUNESSE

Journée de la glace, pool party, love on ice, décembre à la patinoire...

COMITÉ DE DIRECTION

SAMIRA MARQUIS

Directrice Générale

Après une carrière de 25 ans dans les fonctions dirigeantes et membre de la direction générale dans l'industrie horlogère, Samira Marquis rejoint CSM SA en septembre 2021 en tant que Présidente du Conseil d'administration et administratrice déléguée. Son leadership et son expérience de gestion d'entreprise accompagnent depuis le 1er juillet 2022 les équipes opérationnelles et les entités du Campus sportif et événementiel de la Vaudoise aréna dans le but d'assurer un développement stratégique et pérenne du site.

SÉBASTIEN BACONNIER

Directeur Opérations

Détenteur d'un brevet fédéral d'agent de processus et certifié de la Haute école (HES-SO) en technique énergétique et énergies renouvelables, il cumule 25 ans d'expérience dans le Facility Management et la gestion des bâtiments et des infrastructures, notamment chez Philip Morris International. En 2019, il rejoint CSM SA, où il évolue pour devenir directeur des opérations de la Vaudoise aréna en 2022.

EMILIO PADULA

Responsable Finances et Risques

Détenteur du Diplôme fédéral d'expert en finance et controlling, il possède 13 années d'expérience dans ce domaine, notamment chez Assura ou encore Apleona Group (entreprise de Facility Management). Arrivé chez CSM SA en 2021, il dirige le service de Finances et Risques.

EMMANUELLE GABUS

Responsable Marketing
& Communication institutionnelle

Diplômée de HEC Lausanne, elle bénéfice de 6 ans d'expérience dans les fédérations sportives internationales. Elle a travaillé sur les activités de sponsoring à la FISA, participé à l'Euro 2016, puis intégré l'UEFA pour le développement des marques de compétitions de football. En 2019, elle rejoint CSM SA pour la mise en place du contrat de naming et de l'ensemble des outils de communication institutionnelle et digitale.

FANNY SCHIBLI PASCHE

Responsable Ressources humaines
& Communication interne

Avec un Master en Sciences sociales, elle débute dans les RH à la BCV en 2006. Après son MAS en gestion des ressources humaines, elle dirige le Centre de recrutement dès 2012. En 2021, elle rejoint CSM SA pour créer et mettre en place le service RH et communication interne.

ROMAIN VEZ

Responsable Développement
commercial & Événements

Diplômé de HEC Lausanne et titulaire d'un MBA en innovation de l'EPFL, il cumule plus de 20 ans d'expérience dans l'organisation d'événements, notamment en tant que responsable hospitality au sein du département commercial de l'UEFA. Romain a rejoint CSM SA en 2022 en tant que consultant pour accompagner la digitalisation de CSM SA, notamment pour la mise en place des outils de vente en ligne. Il rejoint le comité de direction en 2024.

L'ANNÉE 2024 EN BREF

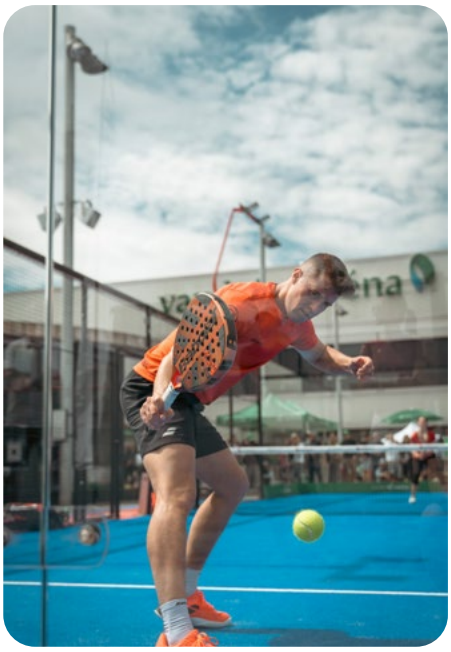

CHIFFRES CLÉS

Chiffre d'affaires
7.1M

Taux de couverture de déficit
45%

Nombre d'EPT
56.4

Nombre de clubs résidents
10

Nombre de visiteur·euse·s et utilisateur·trice·s
986'779

Fréquentation

Centre événementiel
466'910

Centre de glace
102'308

100% taux d'utilisation des patinoires en haute saison

Centre aquatique
366'000

Centre tennis de table & escrime
49'439

Centre de padel
2'122

AFFLUENCE EN 2024

L'année 2024 marque une progression notable des activités de la Vaudoise aréna, tant sur le plan des entrées que des événements organisés. Le nombre total d'entrées pour l'année 2024 s'élève à **986'779,** une augmentation de **28.77%** par rapport à l'année précédente. Cette progression confirme la place de la Vaudoise aréna comme un centre multisports et événementiel pour notre région.

	2022	2023	2024
CENTRE GLACE			
Membres clubs résidents	1'297	1'313	1'261
Entrées clubs	77'036	72'120	74'132
Entrées écoles	9'315	10'611	9'996
Entrées publiques	19'020	21'216	18'180
Sous-total	**105'371**	**103'947**	**102'308**
CENTRE AQUATIQUE			
Membres clubs LA (sans académie et natation loisirs)	465	561	614
Entrées clubs	12'548	39'750	53'886
Entrées écoles	500	29'020	17'824
Entrées public	76'875	255'231	294'290
Sous-total	**89'899**	**324'001**	**366'000**
CENTRE TENNIS DE TABLE ET ESCRIME			
Tennis de table	21'900	27'592	30'000
Escrime	10'500	13'000	19'439
Sous-total	**32'400**	**40'592**	**49'439**
CENTRE DE PADEL NOUVEAU!			
Fréquentation du 14.04 au 6.10			2'122
Sous-total			**2'122**
ÉVÉNEMENTS			
Matchs LHC	212'752	191'000	336'630
8'464 spectateur·trice·s / match		taux de remplissage de l'aréna	**92%**
Séminaires – évènements entreprises	16'628	27'015	15'860
Concerts – spectacles organisés par Lausanne Live	21'721	38'700	69'889
6'988 spectateur·trice·s / évènement			
Évènements publics organisés par CSM SA	4'504	11'605	5'583
Spectateur·trice·s événements clubs résidents[1]	11'645	24'725	32'530
Athlètes participant aux événements des clubs résidents[1]	3'606	4'687	6'418
Sous-total	**270'856**	**297'732**	**466'910**
Total	**498'526**	**766'272**	**986'779**

1 Hors matchs LHC (1ère équipe)

AZIZA

43.27
52.99
49.59
54.37
vaudoise aréna

UL CAR TA ROUTE SER
L'UNION FAIT LA FORCE
FINALE
MAI-1993
BORGHET?
JAGER
ROCHETTE
DJOOS
KOVACS
BCV

GÉRER UN SUCCÈS CROISSANT

En 2024, CSM SA a notablement accéléré sa politique de partenariats, destinée à accroître l'offre au public tout en procurant des solutions commercialement profitables aux parties impliquées. L'événementiel a lui aussi connu une année faste, qui confirme l'attractivité de la Vaudoise aréna.

DES ACTIVITÉS ET DES PARTENARIATS À FOISON

Avec 986'779 entrées, la Vaudoise aréna est un succès populaire, et le gérer est un défi permanent. L'année écoulée a été mise à profit pour adapter les installations et la planification de leur utilisation, avec des taux d'activité qui frôlent souvent la pleine capacité, en particulier pour le Centre de glace. Avec une amplitude horaire de 7h à 22h en semaine pour le Centre aquatique et 7h à 23h pour le Centre de glace en haute saison, a confirmé toute sa pertinence pour répondre aux besoins des utilisateur·trice·s.

Un effort soutenu pour attirer de nouveaux partenaires

Dans la continuité de sa politique de partenariats, CSM SA a poursuivi la recherche de partenaires qui s'inscrivent dans une logique d'enrichissement de l'offre à la population, dans le cadre de la mission assignée à la Vaudoise aréna. Dans cette optique, de nouveaux partenariats ont été conclus en 2024. Ceux-ci ont permis de proposer au public deux courts de padel durant la belle saison (avril à octobre), de l'aquaphysio dans le bassin de détente et deux chalets d'hospitalité et de catering aux abords de la patinoire extérieure Yodli durant le mois de décembre.

Vaudoise assurances, Naming partner — Un appui essentiel pour concrétiser des projets utiles

Partenaire de naming historique, Vaudoise Assurances soutient activement CSM SA dans sa promotion du sport associatif et du sport pour toutes et tous, notamment à travers un appui direct aux événements organisés par CSM SA et par son appui à l'ensemble des clubs résidents du campus de la Vaudoise aréna. Par ailleurs la Vaudoise Assurances s'est également associée en 2024 au lancement de la nouvelle activité de Padel-tennis sur le parvis.

Le Groupe La Source-VidyMed — L'apport d'une expertise pour une offre sport et santé

Depuis janvier 2024, le groupe La Source – VidyMed, certifié « Swiss Olympic Medical Center », est

le partenaire Sport-Santé du Centre aquatique de la Vaudoise aréna. Ce partenariat s'est affirmé au cours de l'année en proposant aux utilisatrices et utilisateurs de la Vaudoise aréna divers soins thérapeutiques en bassin, en collaboration avec La Source Fitphysio. Ces séances d'aquaphysio ont connu un succès crescendo, avec une progression marquée après la pause estivale (cf. page 21). L'offre a non seulement trouvé son public, mais elle répond clairement à une demande. Par ailleurs, une conférence parrainée par VidyMed et organisée à la Vaudoise aréna en septembre 2024 a vu des athlètes membres de l'équipe olympique des réfugiés ont apporté des témoignages émouvants. Il y a une volonté commune de développer ces cycles de conférences thématiques avec notre partenaire.

Realsport — deux courts de padel tennis

Installés sur la patinoire extérieure Yodli entre avril et octobre — lorsqu'elle n'est pas mise en glace, deux courts de padel tennis, une discipline sportive fun et très populaire, ont connu un beau succès pour cette première année d'exploitation. Dans ce partenariat, Realsport et CSM SA ont développé un modèle d'affaires efficace et utilisant peu de ressources de CSM SA grâce à la plateforme de réservation en ligne Playtomic.

SIL — une collaboration avec Bliblablo autour de la convivialité

La relation entre les SIL (Services Industriels de Lausanne) et CSM SA est historique — comme prestataire important. En 2024, cette proximité a débouché sur un partenariat permettant aux SIL, à travers leur service de télécommunication Bliblablo, de disposer d'une plateforme de contact clientèle (BtoC). Celle-ci s'est concrétisée par un soutien aux activités de loisir sportif organisées par CSM SA dans le but d'encourager la population à se mettre en mouvement.

SICPA, LHC Group et ARASPE — Un Noël pour les enfants

CSM SA a noué avec trois partenaires une collaboration à caractère social, en organisant un Noël des enfants. Pour cet événement, le soutien du groupe SICPA, du Lausanne Hockey Club Group et de l'association ARASPE (Association régionale d'action sociale Prilly-Echallens) a permis à 200 enfants de vivre la magie de Noël lors d'un goûter offert par le Groupe SICPA et CSM SA et de recevoir des cadeaux achetés par les quatre institutions partenaires, en plus des peluches récoltées lors du « match des peluches » de la première équipe du LHC. Une action pleine de sens qui a mis tout le monde en joie.

BCV — une preuve supplémentaire de l'engagement pour le sport populaire

La BCV est le partenaire financier privilégié de la Vaudoise aréna. En 2024, la BCV a décidé de soutenir la Journée de la glace, événement permettant à la population d'accéder aux patinoires gratuitement en bénéficiant d'initiations et d'activités ludiques. Ce partenariat reflète l'engagement de la BCV à promouvoir les activités accessibles à toutes et tous, renforçant ainsi son lien avec la communauté vaudoise. Grâce à ce soutien, CSM SA a pu offrir des moments privilégiés de partage et de convivialité aux familles et amateurs de sports de glace. Près de 3'000 personnes ont ainsi pu patiner lors de cette journée.

DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS SPORTIVES

Centre de padel, basket et pickleball

En 2024, la création d'un nouveau Centre de padel à la Vaudoise aréna (saison printemps-été) a permis d'animer le parvis et de donner une nouvelle utilité à la Yodli en dehors du patinage. L'ouverture de cette prestation a couvert la période du 01.04.2024 au 05.10.2024.

Le padel, un sport « fun » qui favorise à la fois l'effort et la convivialité, correspond au positionnement de la Vaudoise aréna pour répondre aux besoins de son public cible dans le domaine des loisirs sportifs.

En plus des deux terrains de padel, l'autre moitié de la patinoire Yodli a vu la mise en place d'un terrain de basket 3×3 et d'un terrain de pickleball en libre service et gratuit, à disposition de la population.

Le projet a été développé grâce à un partenariat avec RealSport

Ouvert 7 jours sur 7 — tout en étant soumis aux aléas de la météo — le Centre de padel a bénéficié d'un système de réservation en ligne ainsi que de la location de matériel sur place grâce au box Equip. Il a été inauguré officiellement le 4 mai 2024 lors d'un événement qui a vu les terrains être en libre accès, avec des initiations et un match d'exhibition par le Top 10 suisse : **VALENTIN WENGER** (6e au classement SUIPA et 5x champion de Suisse), **DYLAN SESSAGESIMI** (9e au classement SUIPA et 5x champion de Suisse), **GAËLLE REY** (2e au classement SUIPA) et **LUCIE REY** (4e au classement SUIPA).

Le succès ne s'est pas démenti tout au long de la saison, avec 2'122 réservations, soit une moyenne de 11 par jour, et un pic de réservation en juin (voir le graphique). Cette première saison test réussie nous amène aujourd'hui à considérer le padel comme un sport à part entière à la Vaudoise aréna.

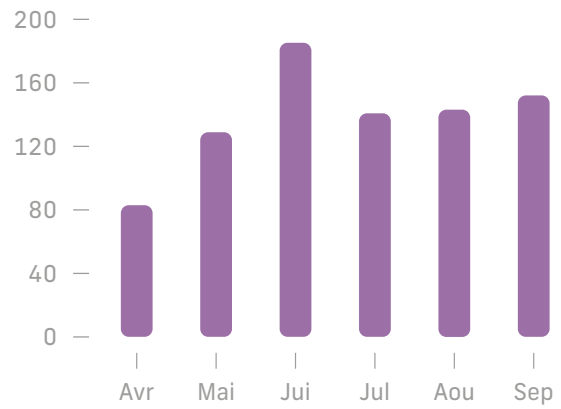

Aquafitness et Aquabike

Cette prestation s'inscrit dans l'axe loisir et bien-être de la stratégie de développement de la Vaudoise aréna. Le 2 septembre 2024, CSM SA a repris l'organisation de l'intégralité des cours d'aquafitness, qui étaient jusqu'ici de la responsabilité de Lausanne Aquatique, étant donné que le club souhaitait dédier ses ressources au développement de l'école de natation. La mise en place d'un comité d'organisation composé des différents experts dans chaque département de CSM SA a permis de monter ce projet en intelligence collective.

Trois coaches ont été recrutés pour donner des cours du lundi au vendredi. Un CRM dédié a été créé sur mesure afin d'avoir une base de données clients avec un identifiant propre à chacun permettant d'accéder à la plateforme de réservation en ligne des cours. Cette solution digitale permet d'optimiser les ressources, d'assurer un suivi des présences et facilite aussi les opérations de facturation.

Ces cours sont certifiés par le label Qualicert, un avantage qui permet aux abonnés de bénéficier d'une contribution financière de la part des assurances maladie complémentaire. C'est aussi un gage de qualité et de sérieux de nos moniteur·ice·s et des cours.

Whitney Toyloy : Ambassadrice de l'Aquafitness

Nous avons eu le plaisir de collaborer avec Whitney Toyloy, influenceuse et ancienne Miss Suisse, connue pour son engagement dans la promotion du bien-être et de la forme physique. Sur ses réseaux sociaux (principalement Instagram et TikTok), Whitney cumule plusieurs milliers d'abonnés, principalement des femmes actives, intéressées par le fitness, la santé et le lifestyle. Sa communauté est jeune, dynamique et engagée, avec un taux d'interaction élevé sur ses publications.

Son rôle d'ambassadrice pour l'aquafitness a permis de toucher une audience ciblée, en mettant en avant les bienfaits de nos cours tout en utilisant des contenus visuels forts et attractifs. L'impact de sa collaboration a été mesuré par des statistiques d'engagement (likes, partages, commentaires), et les collaborations ont contribué à faire connaître l'offre aquafitness au-delà de notre communauté habituelle.

Impressions cumulées	34'247
Interactions cumulées	567
Couverture moyenne	5'368

Cette activité a rencontré un succès massif, au-delà de nos espérances, aussi bien en termes d'abonnés que de retours positifs des clients et des coachs avec un taux de fréquentation moyen de 57.2% soit 3317 personnes présentes aux cours pour une offre de 5800 places qui permet de ressortir un bénéfice de 24% soit, CHF 17'518.– en 4 mois seulement (du 01.09 au 31.12.24).

Aquaphysio — traitements thérapeutiques en physiothérapie

Cette nouvelle prestation a débuté en janvier 2024. Elle fait également partie de la stratégie de développement de l'axe bien être de la Vaudoise aréna. Elle propose au grand public une offre de soins thérapeutiques avec des traitements manuels en piscine en collaboration avec le Groupe La Source VidyMed.

Les types d'affections traités sont majoritairement des patients blessés, en postopératoire ou en traitement conservateurs — pour éviter le passage par la chirurgie : orthopédie, traumatologie (hanches, genou, épaules); ainsi que des patients qui souffrent de rhumatologie et d'arthrose aux articulations ou au dos.

Les patients sont en majorité des adultes de 40 à 80 ans, mais des enfants bénéficient aussi de ces traitements en bassin.

Les séances sont données en individuel et collectif dans le bassin détente 2 fois par semaine (de 8h à 12h et de 13h à 17h). Un espace leur est délimité à côté de l'aquafitness à chaque session. Cette disposition offre davantage d'espace et de confort pour les patients et le physiothérapeute, sans perturber l'usage de nos bassins par le public ou les écoles qui utilisent le bassin d'entraînement ou le bassin olympique pour la natation.

Année test pour cette prestation, 2024 a connu un lancement plus lent que prévu, mais lors de la rentrée de septembre, les inscriptions ont dépassé les attentes. En totalisant 720 heures au Centre aquatique (soit 16 heures par semaine pendant 45 semaines), cette activité a permis de réaliser 1'681 traitements en piscine.

ÉVÉNEMENTS ET FRÉQUENTATIONS

Grandes manifestations

La Vaudoise aréna s'est préparée en 2024 à professionnaliser son service événementiel en créant une unité dédiée.

De nombreux événements ont eu lieu sur le campus, aussi bien des concerts dans l'aréna que des événements populaires organisés par CSM SA ou les clubs résidents.

Un bel effort de coordination a été entrepris avec les comités d'organisation des grands événements à venir en 2025, tels que Gymotion, le Final Four de la SIHF Women's national Cup, couplé avec la célébration des 5 ans des JOJ en janvier 2025, la Fête fédérale de Gymnastique, avec son spectacle Gymagine en juin 2025, la Coupe du monde de basket des U19 en juin 2025, le Championnat du monde de patinage en 2027 et de nombreux autres manifestations ou spectacles sportifs soutenus par la ville de Lausanne, Capitale Olympique, et nos différents partenaires qui sont en cours d'élaboration et serviront la stratégie événementielle des lieux.

Concerts et fréquentation

2024 a connu **9** concerts et spectacles contre 5 en 2023, avec un total de **68'889** spectateurs·trices sans compter la Nuit des Lions (**1'000** personnes), contre 43'250 en 2023. Voici les détails :

Date	Concerts et Spectacles	Spectateurs·trices
18.01	Cirque du Soleil	24'000
24.02	Ninho	8'000
25.09	Moby	8'500
17.11	Patrick Bruel	5'996
20.11	Nuit des lions (repas de soutien du LHC)	1'000
21.11	André Rieu	7'263
30.11.	Héritage Goldman	4'630
07.12	The Beat Festival Lausanne	3'000
13.12	Festival portugais	2'000
15.12	Slimane	5'500

Ces concerts sont organisés par le LHC Group en collaboration avec et les promoteurs spécialisés dans le domaine.

Clubs résidents

Les clubs résidents autres que la 1ère équipe organisent de nombreux événements et compétitions sportives. Ainsi, les matchs de HC Prilly, HC Renens, LHC Academy, CPLM, short track, Broomball, LHC Féminin, Cercle des Armes et le club de Tennis de table de Lausanne ont réuni en cumulé 32'530 spectateurs en 2024, soit une augmentation de 55% par rapport à 2023 (21'025 spectateurs). Cette progression témoigne de l'attractivité croissante de ces manifestations, excluant bien sûr les matchs de la 1ère équipe du LHC.

En 2024, les événements de ces clubs ont aussi permis à 6418 athlètes et membres des clubs de participer aux compétitions et événements organisés par les clubs résidents, soit une augmentation de 37% par rapport à 2023. Ce chiffre n'inclut pas les matchs des clubs amateurs de hockey sur glace résidant à la Vaudoise aréna.

L'équipe de CSM SA a continué de soutenir ses clubs résidents dans l'organisation de leurs événements, en offrant une assistance au niveau opérationnel (avant et pendant les manifestations), ainsi qu'en promotion et communication, notamment en les inscrivant à l'agenda du site internet de la Vaudoise aréna et en les insérant dans le planning éditorial des plateformes numériques de la Vaudoise aréna.

Nombre de jours d'ouverture	2023	2024
ARÉNA	**253**	**254**
Nombre de jours immobilisation pour les événements (jours de montage et démontage)	**19** Cirque du Soleil: **11** Harlem Globetrotters: **3** Nuit des Lions: **5**	**37.5** Cirque du Soleil: **9** Ninho: **2.5** Moby: **4** Bruel/NDL/André Rieux: **8** Goldman: **3** The Beat/Ana Moura/Slimane: **11**
Période d'ouverture	01.01–23.04 & 14.08–31.12 (fermeture le 25 décembre)	01.01–30.04 & 12.08–31.12 (fermeture le 25 décembre)
COOLY	**363**	**363**
	01.01–31.12 (fermeture le 1er janvier et le 25 décembre)	01.01–31.12 (fermeture le 1er janvier et le 25 décembre)
YODLI	**119**	**122**
	01.01–05.03 & 04.11–31.12	01.01–02.03 & 02.11–31.12

vaudoise aréna

VICTORIA
CUP

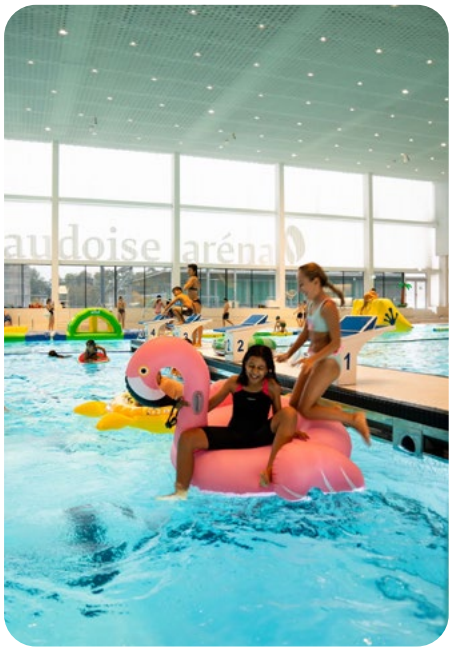

De son côté, CSM SA a poursuivi avec succès sa politique d'organisation d'événements grand public, réunissant un total de **7'133** participants pour 2024 :

14.02 LOVE ON ICE

1ère édition test pour la Saint-Valentin, avec 236 participants.

04.05 INAUGURATION DU CENTRE DE PADEL

Décrit plus haut, cet événement a attiré 820 participants dans la journée.

25.05 VICTORIA CUP

1ère édition à la Vaudoise aréna en collaboration avec La LHC Academy où les 100 meilleures joueuses de hockey suisse U14 ont pu se mesurer dans un tournoi 5×5, un format encore peu utilisé pour les compétitions féminines, devant plus de 400 spectateurs.

28–29.09 24 HEURES DE NATATION

39ème édition des 24 heures de natation organisée en collaboration avec le Lausanne Aquatique a réuni plus 1'150 participants·es pour relever ce défi sportif et solidaire, 3'200 km ont été parcourus au total.

12.10 POOL PARTY TROPICALE

2ème édition record avec plus de 1'171 participants durant la soirée, soit le double de la première édition. Ce chiffre montre l'attrait de cette formule.

10.11 JOURNÉE DE LA GLACE

2'956 personnes sont venues profiter des patinoires gratuites. Très populaire, organisée en collaboration avec le CPLM, le short track et le broomball pour des initiations et démonstrations, la journée s'est conclue par une disco sur glace dans l'aréna. Une occasion rare de pouvoir patiner au cœur de l'aréna, habituellement fermée au public.

04–29.12 DÉCEMBRE À LA PATINOIRE

Plus de 400 participants ont répondu à l'appel du CSM SA et de son partenaire Bliblablo. Deux chalets permettaient une restauration rapide et des boissons, tandis que le Père Noël a réjoui les plus petits lors des vacances de fin d'année.

STAR
AMBULANCES
Blick

Tempro
personal
Temporär
92

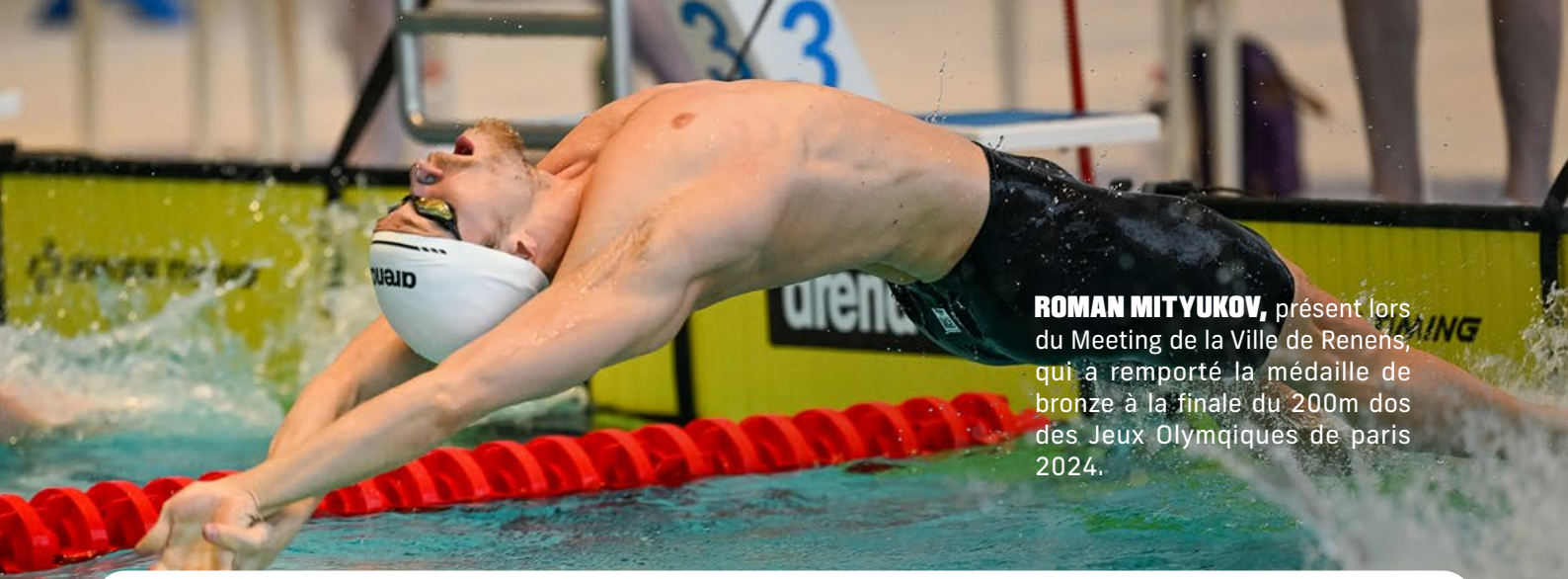

ROMAN MITYUKOV, présent lors du Meeting de la Ville de Renens, qui a remporté la médaille de bronze à la finale du 200m dos des Jeux Olymqiques de paris 2024.

Les événements 2024 du Centre aquatique

Le week-end du 25-26 mai 2024 aura été l'un des grands moments pour le Centre aquatique de la Vaudoise aréna — et même pour l'ensemble de l'infrastructure : en effet, la 51e édition du Meeting de la Ville de Renens se tenait dans le bassin olympique, avec plus de 500 athlètes venus de toute la Suisse romande, et la participation de compétiteurs de premier plan comme Charlotte Bonnet, Jérémy Desplanches et Roman Mityukov. En parallèle, sur la Cooly, la patinoire voisine, la 1re Victoria Cup féminine réunissait plus de 100 joueuses suisses de moins de 14 ans.

Globalement, les 14 événements (soit 3 de plus qu'en 2023) qui se sont déroulés dans le Centre aquatique ont réuni un total de 4'133 athlètes (contre 2'580 athlètes en 2023), ce qui représente une augmentation de 60%. En termes de fréquentation des spectateurs, 4'325 personnes ont assisté aux manifestations, contre 3'250 en 2023, soit une hausse de 33%.

Dans le détail, le Centre aquatique a accueilli du 3 janvier au 31 décembre 2024 les manifestations et compétitions suivantes :

Dates	Évènements du Centre aquatique	Fermeture au public (jours)
11-14.01	Swiss Diving Open	
8-10.03	Championnat romand de plongeon	
12-14.04	Championnat Suisse Elite de plongeon	
20-21.04	Finale nationale de la Coupe espoirs de natation — 25m*	2
04.05	Kids Cup indoor de plongeon	
18-19.05	Championnat suisse espoirs de natation artistique*	
25-26.05	Meeting de la Ville de Renens*	2
07-09.06	Championnats suisses espoirs de plongeon	
14-16.06	Championnat romand d'été de natation	2
28-29.09	24 heures de natation	1.5
12.10	Pool Party	
02-03.11	Swiss masters de natation	2
22-24.11	Critérium romand de natation*	3
20.01-29.06	Matchs de water-polo LN2	

* Ces événements ont été organisés par des clubs externes.

VISITES D'ENTREPRISE
UNE OFFRE STABLE ET APPRÉCIÉE DU PUBLIC

Depuis plusieurs années, la Vaudoise aréna propose des visites guidées à destination des entreprises, désireuses de découvrir les coulisses de ce site multisport emblématique. Sans communiquer activement sur ce service, le nombre de visites est resté stable entre 2023 et 2024 pour un total de 800 visiteurs en 2024.

Les retours positifs des visiteurs ont incité l'équipe Events & Communication à travailler activement à la professionnalisation et à la promotion de cette offre, avec pour objectif de lancer en 2025 la possibilité d'une réservation de visite en ligne et la personnalisation du type de visite en fonction de la clientèle. Par ailleurs, une collaboration a été initiée avec Lausanne Tourisme pour la création d'un groupe de guides professionnels et multilingues, afin d'offrir une expérience encore plus qualitative et adaptée aux différents publics.

Des offres combinées pour les entreprises de la région

Ces visites s'insèrent parfaitement dans une offre plus large destinée aux acteurs économiques de la région : les « packages entreprises » de la Vaudoise aréna. Ces formules clés en main permettent aux entreprises d'organiser, dans un cadre unique, des réunions, séances de travail, sessions de team building ou encore des initiations sportives (tennis de table, water-polo, padel, etc.).

UNE RÉORGANISATION OPÉRATIONNELLE POUR ÊTRE PLUS PERFORMANTS

L'analyse du fonctionnement global des équipes techniques de CSM SA (glace et bâtiment) a mené à un ajustement de l'organisation du travail. Afin de répondre à l'accroissement prévisible des conversions (adaptation des infrastructures aux besoins techniques d'événements ponctuels), témoin de l'augmentation du nombre d'événements et de la diversification des activités sportives organisées par CSM SA telles que le Padel, CSM SA a créé un nouveau poste de Spécialiste en conversion et coordination technique événementielle. Cette fonction importante est un trait d'union entre les équipes du département événementiel et celui des équipes techniques du Centre de glace et du bâtiment.

COMMUNICATION

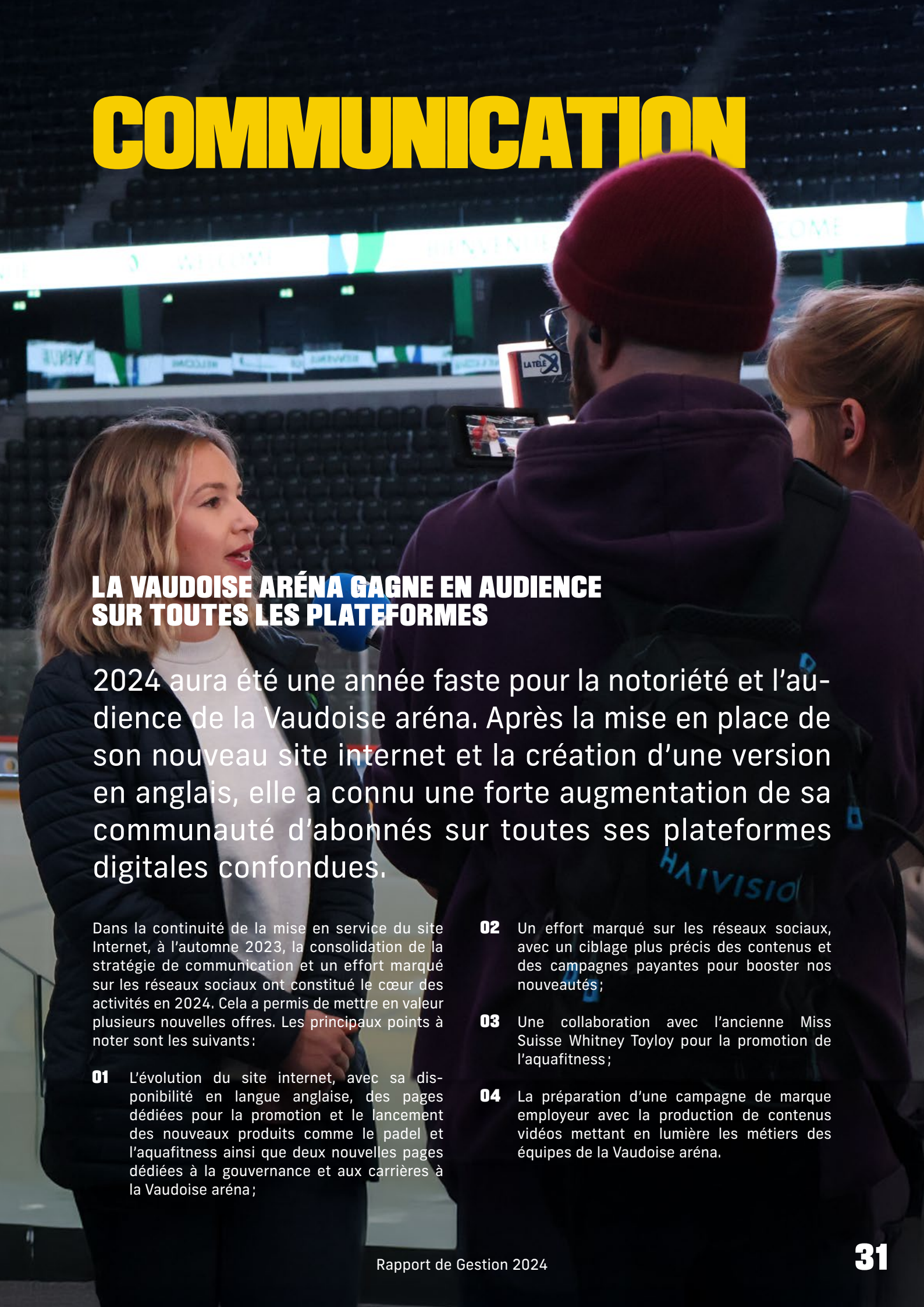

LA VAUDOISE ARÉNA GAGNE EN AUDIENCE SUR TOUTES LES PLATEFORMES

2024 aura été une année faste pour la notoriété et l'audience de la Vaudoise aréna. Après la mise en place de son nouveau site internet et la création d'une version en anglais, elle a connu une forte augmentation de sa communauté d'abonnés sur toutes ses plateformes digitales confondues.

Dans la continuité de la mise en service du site Internet, à l'automne 2023, la consolidation de la stratégie de communication et un effort marqué sur les réseaux sociaux ont constitué le cœur des activités en 2024. Cela a permis de mettre en valeur plusieurs nouvelles offres. Les principaux points à noter sont les suivants :

01 L'évolution du site internet, avec sa disponibilité en langue anglaise, des pages dédiées pour la promotion et le lancement des nouveaux produits comme le padel et l'aquafitness ainsi que deux nouvelles pages dédiées à la gouvernance et aux carrières à la Vaudoise aréna ;

02 Un effort marqué sur les réseaux sociaux, avec un ciblage plus précis des contenus et des campagnes payantes pour booster nos nouveautés ;

03 Une collaboration avec l'ancienne Miss Suisse Whitney Toyloy pour la promotion de l'aquafitness ;

04 La préparation d'une campagne de marque employeur avec la production de contenus vidéos mettant en lumière les métiers des équipes de la Vaudoise aréna.

L'ÉVOLUTION PERMANENTE DU SITE INTERNET

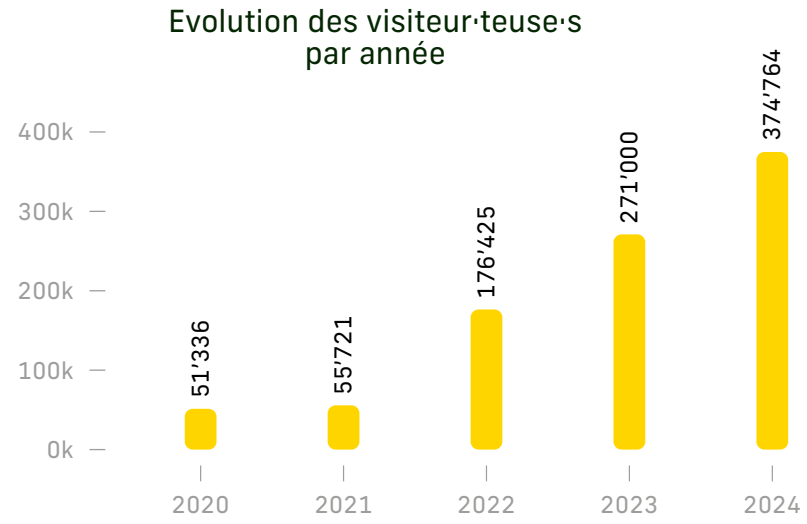

Un site qui ne cesse de croître en visibilité

La notoriété du site web de la Vaudoise aréna a nettement progressé en 2024, gagnant un tiers d'utilisateur·trice·s supplémentaires : de 271'000, la fréquentation a bondi à 374'764 utilisateur·trice·s, une progression de 38% par rapport à 2023 — dont

- **215'000** sont arrivés via une recherche spontanée. Cela valide la stratégie SEO d'optimisation pour les moteurs de recherches mise en place.
- **108'000** visiteurs ont directement tapé « Vaudoise aréna » pour arriver sur le site, ce qui montre un taux de notoriété en nette augmentation (+58%).
- **36'000** par du référencement organique de la part d'autres sites internet qui mentionnent la Vaudoise aréna.

Ce succès est dû en grande partie au travail de création de contenus ciblés grâce à une connaissance et une veille continue des besoins de nos utilisateur·trice·s.

Top 3 des pages les plus consultées (vues)

Page d'accueil	324'000
Page Centre aquatique avec l'occupation des bassins	200'000
Évènements	80'000

Suivi de près par la billetterie en ligne (69'000 vues) qui obtient quasi 20'000 vues de plus qu'en 2023, ce qui confirme les efforts en digitalisation de la Vaudoise aréna. Notamment lors d'événements populaires organisés par le CSM SA où la vente de billets s'effectue principalement en ligne.

Une version anglophone

La version en anglais du site internet de la Vaudoise aréna répond à deux objectifs : d'une part, elle tient compte des retours de notre communauté, qui est diverse et internationale à l'image de la région lausannoise. En effet, plus de 20% des utilisateur·trice·s du site internet ont sélectionné l'anglais pour naviguer sur internet. D'autre part, cette extension anticipe plusieurs événements internationaux de **Lausanne capitale olympique** qui vont se dérouler à la Vaudoise aréna, et ce dès le printemps 2025 — avec la Coupe du Monde 2025 de basket FIBA U19.

La digitalisation au cœur de notre stratégie de service

La Vaudoise aréna a lancé en 2024 deux portails dédiés à ses nouvelles activités de padel et d'aquafitness. Ces deux initiatives marquent une étape importante dans la digitalisation de nos services, permettant à nos visiteurs de gérer leur expérience de manière autonome et personnalisée. La Vaudoise aréna confirme ainsi sa volonté d'être à la pointe de l'accessibilité numérique.

DES RÉSEAUX SOCIAUX EN PLEINE CROISSANCE

Les réseaux sociaux ont été un moteur clé pour la Vaudoise aréna en 2024. Grâce à une stratégie affinée et une équipe réactive, nous avons su anticiper les tendances et adapter notre contenu aux spécificités de chaque plateforme. Cette approche ciblée a permis une croissance spectaculaire de notre communauté, accompagnée d'une augmentation significative de l'engagement.

Instagram, avec plus de 5000 abonnés, soit 1000 abonnés par année depuis son lancement, cette plateforme est la plus suivie de la Vaudoise aréna. Facebook, bien que globalement en déclin, continue de croître de manière constante. De son côté, LinkedIn a franchi la barre des 3000 abonnés, avec près de 100 posts publiés cette année. Notre stratégie institutionnelle sur cette plateforme est en pleine ascension.

Depuis leur lancement en 2020 et leur professionnalisation en 2022, les réseaux sociaux de la Vaudoise aréna ont permis de créer une ligne éditoriale et graphique unique, mettant en avant la diversité de notre communauté, tant par l'âge que par ses centres d'intérêt, garantissant une présence dynamique et une croissance équilibrée et durable sur tous nos réseaux.

Aujourd'hui, la Vaudoise aréna est omniprésente sur les réseaux sociaux, occupant pleinement le terrain grâce à ses activités multisports et événementielles d'une part et d'autre part grâce au dynamisme de l'ensemble de nos clubs résidents.

Campagnes digitales au service des sports et des événements

Le service communication de la Vaudoise aréna a fait un grand pas en avant en internalisant la gestion de ses campagnes digitales, permettant ainsi une mise en place plus agile et un suivi détaillé des performances. Ce processus a non seulement optimisé notre réactivité, mais a aussi permis d'assurer un suivi minutieux des métriques pour chaque campagne, et ce, de manière totalement autonome.

Nouveauté 2024 : lancement de la plateforme TikTok

CSM SA s'est lancé sur la plateforme TikTok dans le but de toucher la jeune génération à travers des contenus non publicitaires axés sur le sport, le loisir et le bien être et de véhiculer un message positif à travers la pratique du sport.

En 2 mois, la plateforme compte plus de 1000 abonnés (au 31 janvier 2025) et 200'000 vues sur les publications grâce à des contenus créatifs et spontanés qui suivent les tendances performantes sur ce canal aux codes qui lui sont propres.

SWISS LOCATION AWARD 2024

C'est devenu une (bonne) habitude : la Vaudoise aréna a une nouvelle fois été récompensée, en 2024 comme les années précédentes, lors des Swiss Location Awards! Et cette fois-ci, la note de **9.2** (sur 10) et le qualificatif « Exceptionnel » ont été donnés pour une nouvelle catégorie, les stades de sport, dans laquelle concourraient aussi des infrastructures comme la BCF Arena de Fribourg ou la Swiss Life Arena de Zurich.

Le public qui a voté a mis en avant les équipements modernes de la Vaudoise aréna, son architecture et son ambiance.

Evolution de la communauté sur les réseaux sociaux

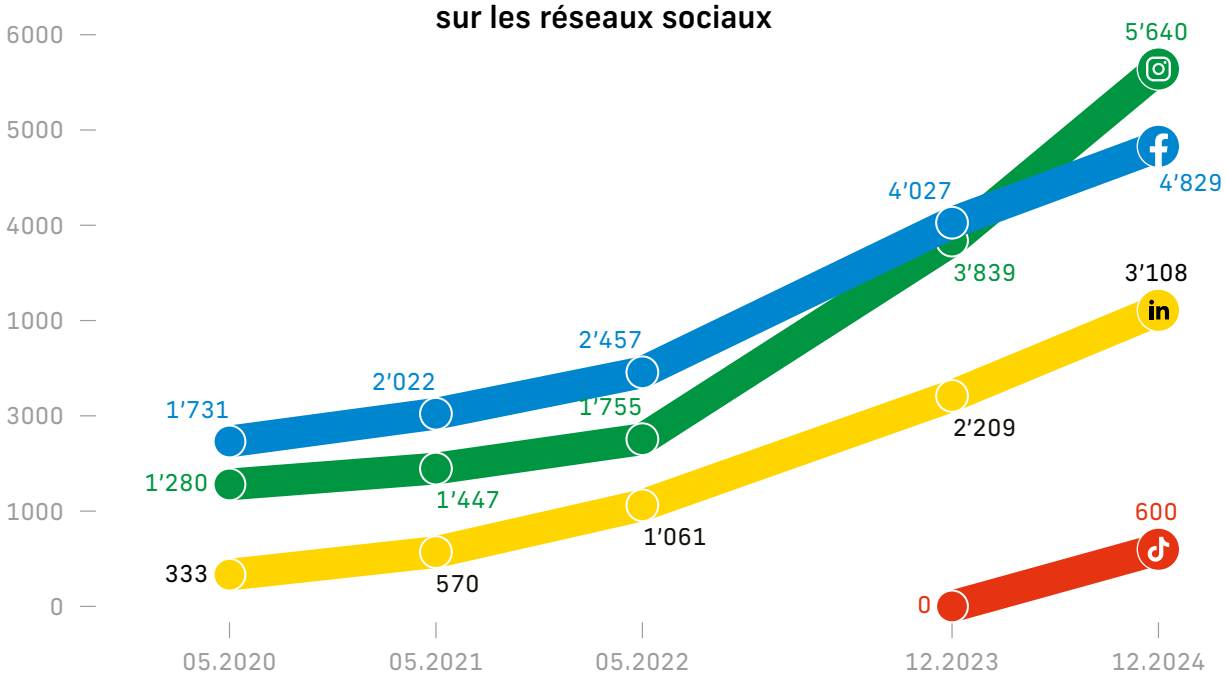

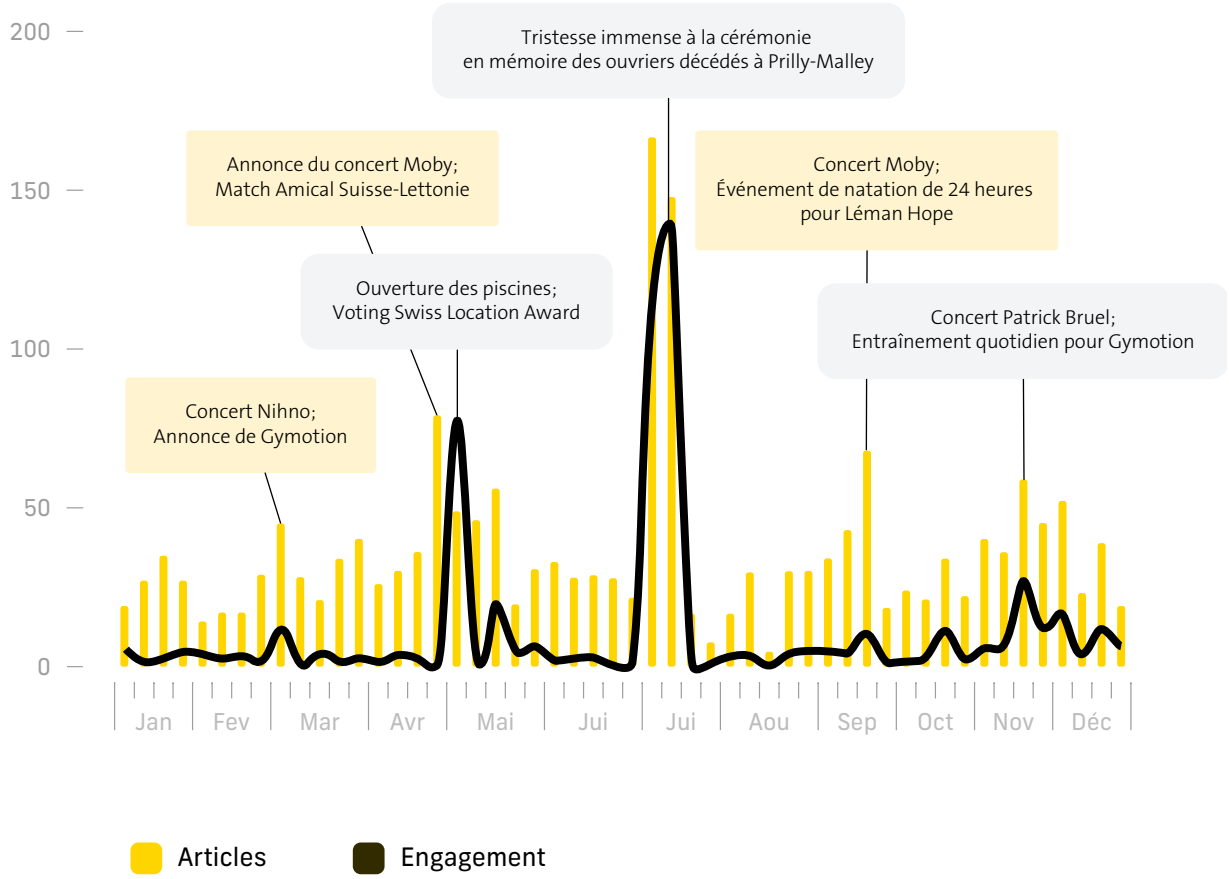

UN ÉCHO MÉDIATIQUE

En 2024, la Vaudoise Aréna a continué de générer une couverture médiatique significative, enregistrant 1'894 mentions, soit une augmentation de 32% par rapport à l'année précédente (sans mention des articles dédiés au LHC). La majorité des mentions provenaient des médias sociaux, principalement Instagram et les actualités en ligne, avec un engagement élevé, notamment pour des événements comme le Swiss Location Award et des concerts comme celui de Ninho ou l'accident du chantier de Malley-Phare, survenu à proximité de la Vaudoise aréna.

Les médias imprimés ont également contribué à la visibilité de la Vaudoise aréna, avec un total de 191 articles et une portée potentielle de 16,21 millions (hors articles LHC). Les articles ont largement couvert la promotion des événements comme le Gymotion et des concerts, ainsi que l'accident de chantier Malley-Phare. Cette analyse montre un renforcement de la présence médiatique et un engagement croissant.

Accident du 12 juillet

Une partie non négligeable des mentions médiatiques de la Vaudoise aréna est due à un événement qui ne lui est qu'indirectement lié : le terrible accident de chantier de la tour voisine en construction de Malley-Phare, qui a coûté la vie à trois ouvriers. Il est à noter que la mise à disposition de la Vaudoise aréna comme aire sécurisée, sa contribution au bon déroulement des opérations de secours et sa participation active à la cérémonie publique en l'honneur des victimes et de leurs familles, le 15 juillet 2024 sur le parvis, ont été abondamment soulignées dans les médias.

LA VAUDOISE ARÉNA AFFICHE UNE NOUVELLE IDENTITÉ FORTE!

Depuis sa première mise en fonction en septembre 2019, la Vaudoise aréna a beaucoup évolué. Elle s'est développée en campus multisports et de loisirs, elle n'a cessé d'accroître son offre et accueille un public de plus en plus nombreux. Il est temps que son identité reflète ce développement et s'affirme de manière plus forte, en adéquation avec les valeurs qu'elle exprime.

En 2024, la Vaudoise aréna a entamé un travail de rebranding stratégique en collaboration avec son Naming Partner la Vaudoise Assurances afin de répondre à un besoin fondamental : la création d'une identité de marque forte et cohérente. Jusqu'alors, la communication visuelle de la Vaudoise aréna reposait principalement sur des guidelines et des logos hérités de sa création avec la Vaudoise Assurances, sans véritable singularité ni personnalisation spécifique à l'infrastructure et à la raison d'être du lieu. La définition de la nouvelle identité n'est pas qu'un exercice visuel, mais elle reflète à présent la vision, la mission et les valeurs de la Vaudoise aréna.

PLUS D'IMPACT, DE COULEURS ET DE COHÉRENCE

Une vision
Contribuer au bien-être physique et émotionnel de la population, soutenir l'attractivité de la région lausannoise comme destination au travers d'événements à impact et contribuer au développement du sport performance romand.

Une mission
Offrir un lieu de vie et d'accueil moderne et innovant qui rassemble autour du sport, des loisirs et de l'événementiel.

Des valeurs
Proximité, performance, responsabilité

Un style
Affirmé, coloré, vivant et populaire.

ICI C'EST... CHEZ VOUS

Une identité graphique forte et reconnaissable
En filigrane, les courbes stylisées du bâtiment en L de la Vaudoise aréna forment la trame sur laquelle jouent les expressions de cette nouvelle identité très punchy, en phase avec ce que représente le campus multisports et de loisirs le plus moderne de Suisse. Le présent Rapport de gestion 2024 en est l'une des premières déclinaisons!

ICI C'EST LE SPORT

ICI C'EST LA PASSION

ICI C'EST LE SPECTACLE

ICI C'EST L'ÉMOTION

VIVRE, VIBRER, PARTAGER

C'EST PARTI
POUR UN PADEL
RÉSERVER
INFORMATIONS
vaudoise aréna

vaudoisearena_officiel
REJOINS
-NOUS!
Plus d'informations
vaudoisearena.ch/benevoles

vaudoisearena_officiel
MOBI
15.12.25

vaudoisearena_officiel

vaudoisearena_officiel
INDOCHINE
16-17.05.25

ICI C'EST
CHEZ
VOUS!
vaudoise aréna

BIENVENUE
vaudoise aréna

ICI C'EST
CHEZ
VOUS!

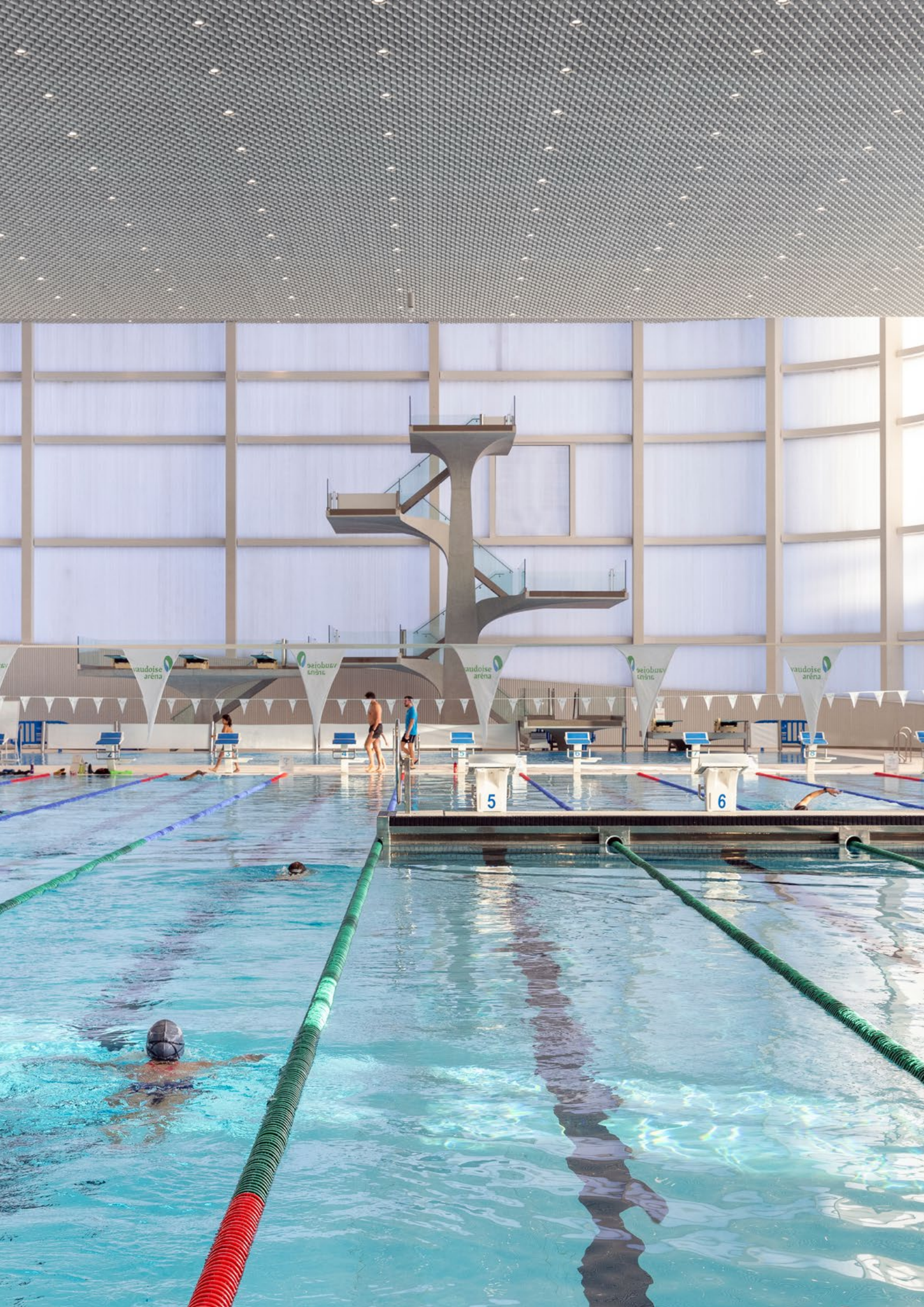
vaudoise arena
5
6

FRÉQUENTATION DE L'INFRASTRUCTURE

CENTRE AQUATIQUE

L'année 2024 confirme l'attachement du grand public au Centre aquatique. Celui-ci accorde une place importante à l'accueil des écoles (surtout celles des communes actionnaires) et des activités liées aux clubs.

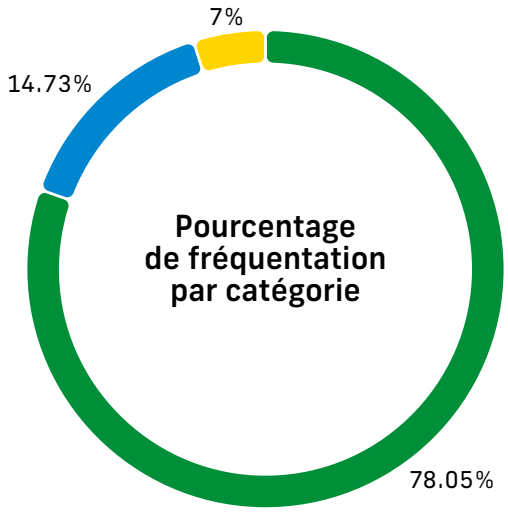

En 2024, le Centre aquatique a été très majoritairement fréquenté par le grand public, qui représente plus de 78% des entrées pour la deuxième année consécutive. Viennent ensuite les clubs sportifs (14.7%), comprenant le club résident Lausanne Aquatique, Renens Natation et les clubs externes, qui utilisent les créneaux horaires du Centre national d'entraînement de compétence régionale (CNCR) de Lausanne. Les écoles dans leur ensemble représentent quant à elles 7.2% de l'activité et l'aquafitness 2.3%.

La répartition des entrées mensuelles par type d'utilisateur·trice·s ainsi que la répartition totale par catégorie d'utilisateur·trice·s sont détaillées dans les figures ci-dessous. Il convient de noter que le Centre aquatique a été fermé du 20 juillet au 1er septembre 2024 pour les maintenances annuelles.

Catégorie	2023	2024	Diff.
PUBLIC	255'231	285'575	+11.9%
CLUBS	39'750	53'886	+35.6%
ÉCOLES	29'020	26'420	−9.0%
TOTAL	**324'001**	**365'881**	**+12.9%**

La baisse de l'occupation des écoles est due à la réouverture de la piscine de Mon-Repos qui a permis à de nombreuses écoles lausannoises de libérer de la surface au Centre aquatique pour le public et au profit des écoles des communes de Lausanne Région.

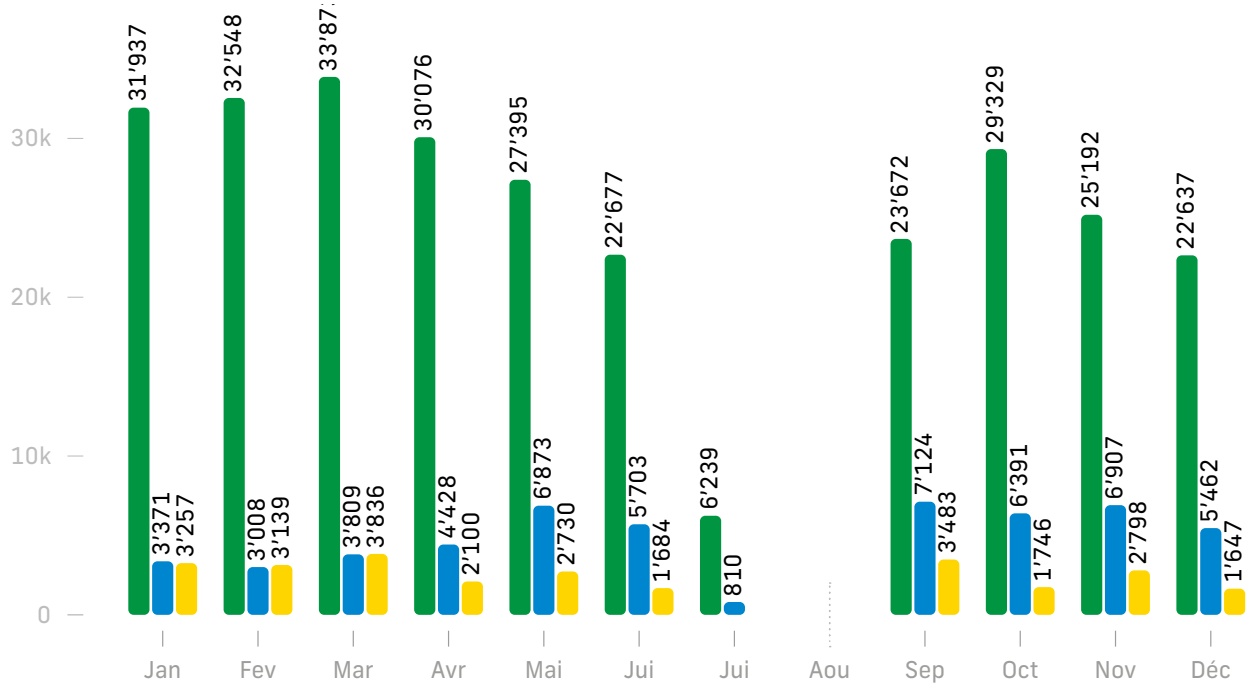

Entrées Centre Aquatique

Les clubs

Club résident, Lausanne Aquatique a dépassé les 40'000 entrées sur toute l'année, avec pour moitié une participation liée à son activité natation. Le plongeon et le water-polo sont tous deux en légère croissance grâce à l'augmentation des membres dans ces disciplines, tandis que la natation artistique a reculé.

Entrées 2024 du Lausanne Aquatique

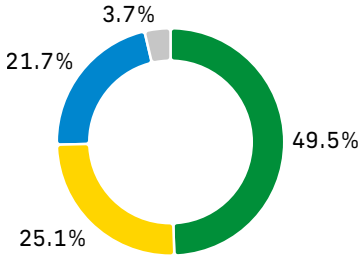

Disciplines (entrées)	2023	2024
NATATION	17'965	20'145
PLONGEON	9'675	10'242
WATER-POLO	8'652	8'840
NATATION ARTISTIQUE	3'458	1'500
TOTAL	**39'750**	**40'727**

Les taux d'occupation des trois principales activités du Lausanne Aquatique représentent la majeure partie de l'occupation en heures du Centre aquatique par les clubs. La Vaudoise aréna accueille aussi divers autres clubs, en premier lieu Renens natation.

Occupation du Centre aquatique par les clubs en 2024

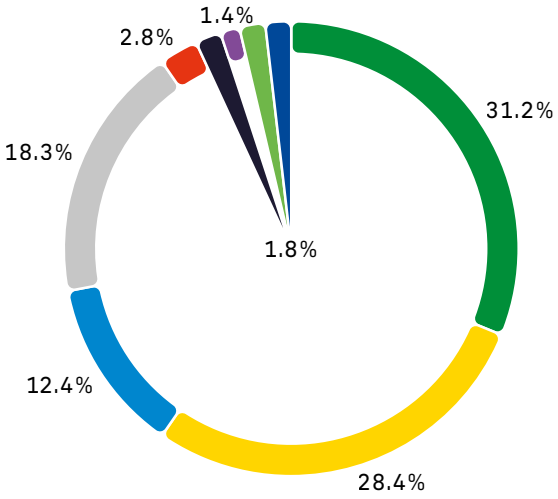

Occupation des bassins

Les entrées publiques représentent 70% de la fréquentation du bassin d'enseignement, 67% du bassin olympique et 52% du bassin de plongeon.

Quant aux écoles publiques, la Vaudoise aréna met d'office à disposition des écoles communales trois lignes d'eau dans le bassin d'enseignement de 25 mètres, chaque matin et après-midi (sauf le mercredi après-midi). Le reste du bassin est dédié au public (en fonction des réservations). Cette répartition reste modulable en fonction des besoins.

Les communes actionnaires de la Vaudoise aréna ont droit à une gratuité d'entrée pour les élèves des écoles primaires jusqu'au 6P et à un prix d'entrée réduit de CHF 3.– par élève dès le 7P, avec accès aux vestiaires publics et aux casiers comme tous les usagers et usagères.

En 2024, le taux de répartition de l'utilisation par les écoles des communes actionnaires était de 83.6% pour Lausanne et 16.4% pour les communes actionnaires membres du Lausanne Région. Ce chiffre peut varier en fonction de la disponibilité des autres piscines communales, notamment lausannoises.

L'Académie des sports aquatiques (la section formation et initiation de Lausanne Aquatique), ainsi que les Centres régionaux de performance de natation et de plongeon, complètent la palette des principaux utilisateurs des bassins. Les étudiants des gymnases et universités ne représentent qu'un faible pourcentage. Est à noter, suite à la décision de Lausanne Aquatique de ne plus utiliser le Centre aquatique de la Vaudoise aréna pour sa section artistique, une baisse de l'occupation du bassin d'enseignement.

Occupation du bassin Olympique

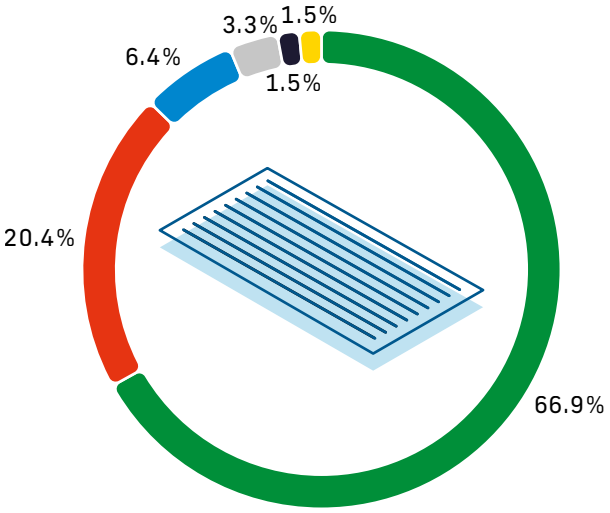

Occupation du bassin d'enseignement

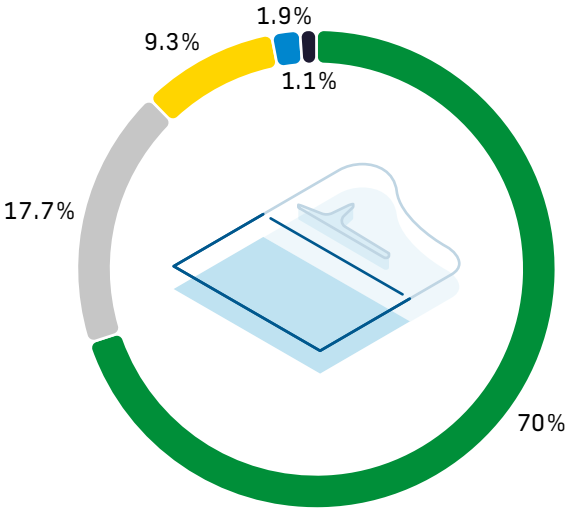

Occupation du bassin de plongeon

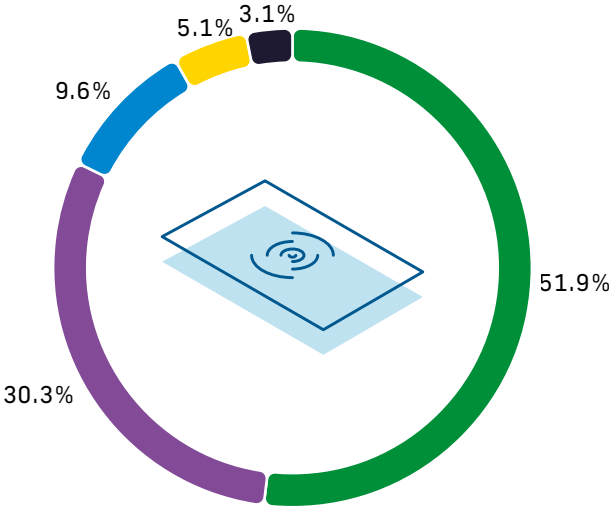

- Public
- Écoles
- Gymnases, Université
- Clubs
- Académie des sports aquatiques
- Centre régional de performance Natation
- Centre de performance national de plongeon

CENTRE DE GLACE

La Vaudoise aréna a mis en place un nouvel ERP de planification, facilitant la gestion des espaces et améliorant l'organisation du campus.

La pression sur l'occupation des surfaces se maintient

Le succès croissant de la Vaudoise aréna, tant en fréquentation de ses patinoires qu'en multiplication des événements et spectacles, a accru la pression sur la disponibilité des surfaces et leur taux d'occupation — en l'absence de nouvelles solutions régionales.

La situation proche de la saturation connue en 2023 déjà ne s'est pas modifiée. Par conséquent, pour privilégier la mission de la Vaudoise aréna de servir ses clubs résidents, ses communes actionnaires et leurs écoles, ainsi que le patinage public, le Conseil d'administration a décidé de réduire significativement les heures de glace pour les clubs corporatifs. De plus, comme mentionné à la page 24, le nombre de jours d'immobilisation de l'aréna pour les spectacles et concerts est passé de 19 à 37,5 jours entre 2023 et 2024, ce qui met l'infrastructure sous tension. Cependant, CSM SA a réussi à répondre aux besoins de ses résidents, des écoles et du public.

La mise en place d'un nouvel ERP : Visual Planning

Dans ce contexte serré, la Vaudoise aréna s'est dotée d'un outil de planification accessible aux utilisateurs et utilisatrices sur le web et à travers son application mobile, permettant de bénéficier d'une meilleure visibilité des disponibilités des espaces.

Heures de glace par club résident

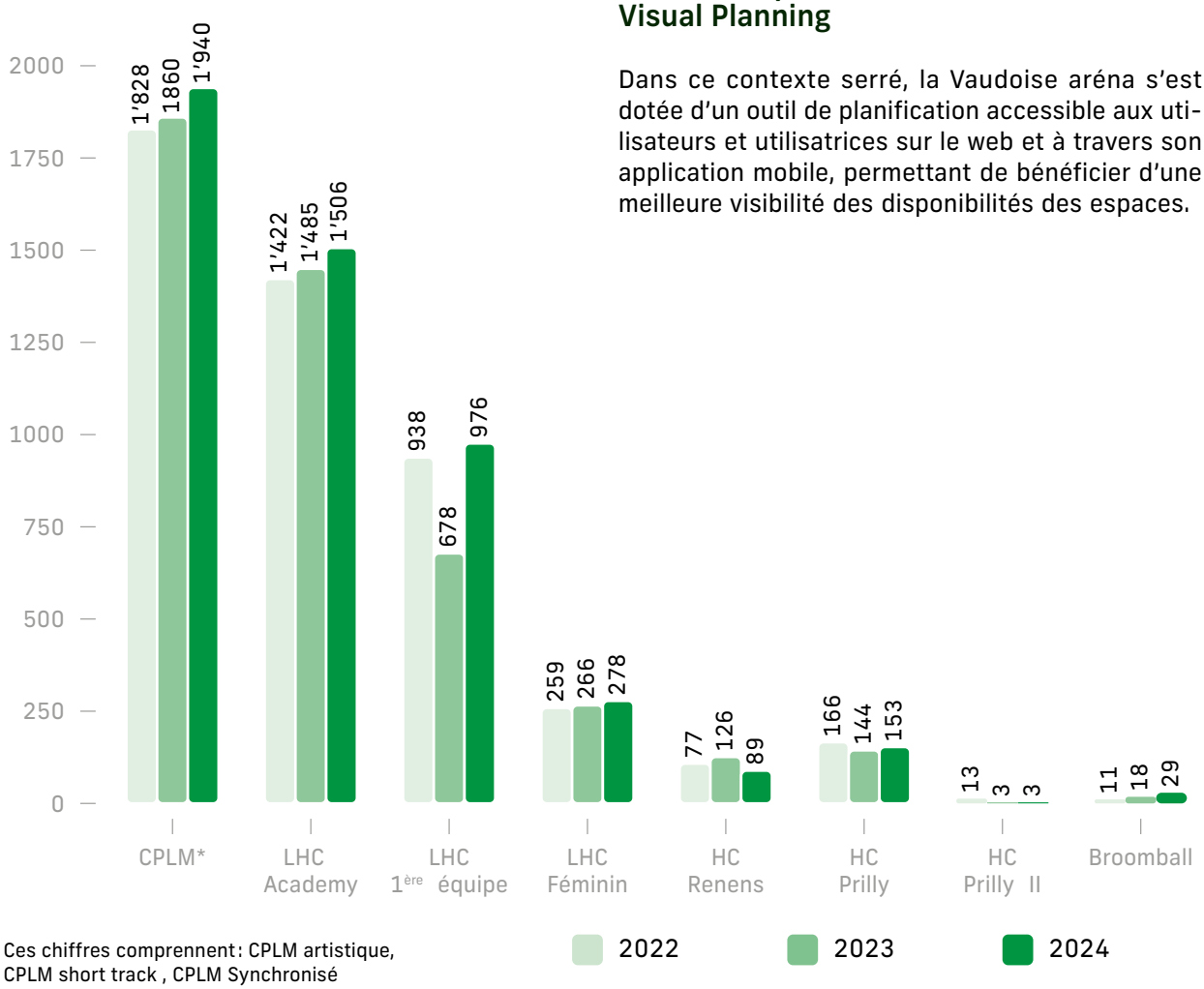

* Ces chiffres comprennent : CPLM artistique, CPLM short track , CPLM Synchronisé

Ce nouvel ERP offre trois avantages principaux :

- Premièrement, il simplifie nettement l'accès à la planification pour l'ensemble des utilisateurs internes et externes au CSM, un progrès salué par les clubs et entités hébergés sur le campus.
- Deuxièmement, l'automatisation de certaines tâches dégage un gain de temps non négligeable.
- Enfin, cet outil est directement lié au logiciel de facturation Abacus, ce qui fiabilise les données clients et simplifie l'ensemble du processus.

La tendance observée en 2023 s'est encore accentuée en 2024 : les clubs formateurs (CPLM et LHC Academy) se taillent la part du lion de l'occupation des surfaces de glace, pour les filles et les garçons de tous âges. Leurs besoins sont en hausse, avec une augmentation du nombre de leurs membres. Ce constat confirme le positionnement de notre infrastructure au service de la jeunesse et de la relève sportive.

De son côté, la première équipe du LHC a vu son nombre d'heures d'entraînement sur la glace augmenter par rapport à 2023 dû à son parcours jusqu'au 7e acte de la finale de National League, à fin avril 2024.

Évolution de l'attribution des heures de glace par utilisateur

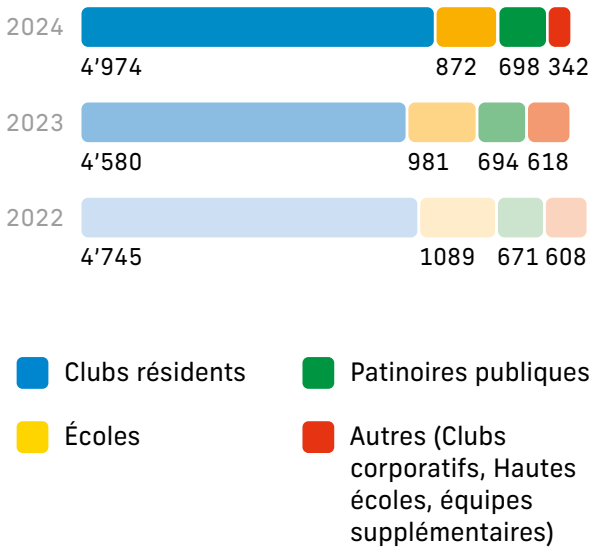

Évolution des entrées publiques

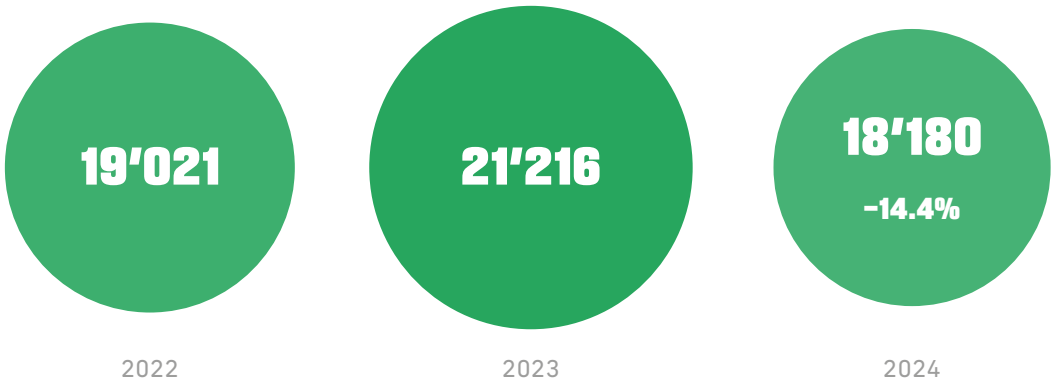

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Politique interne CSM SA selon une matrice de gestion des risques à 4 volets

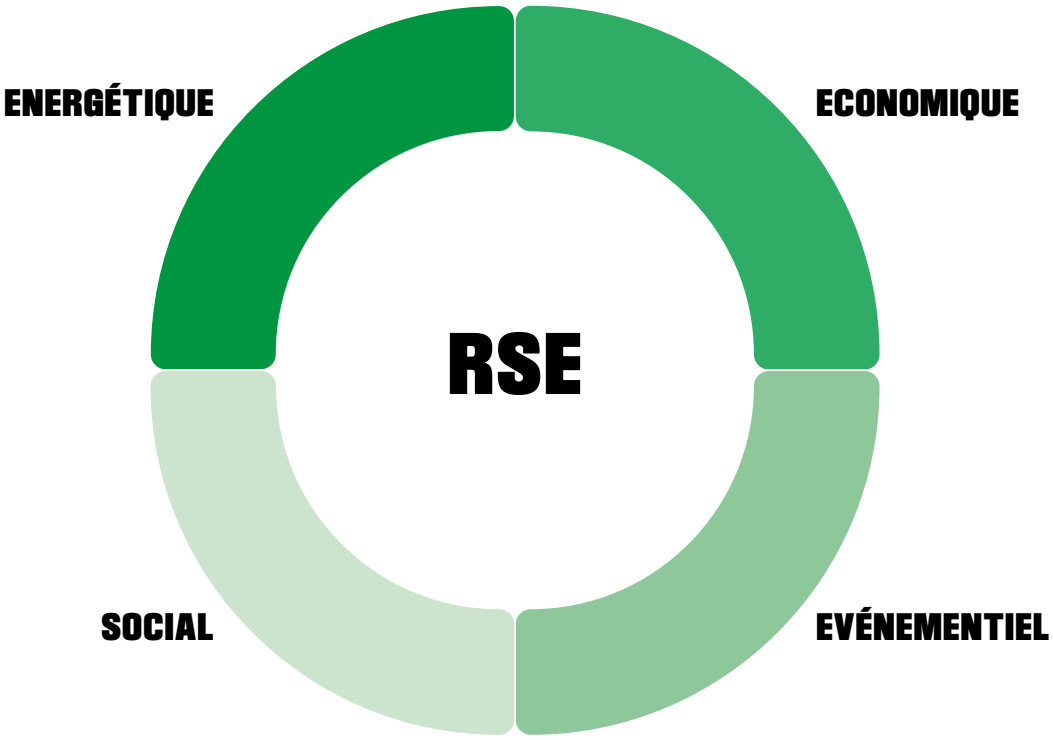

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ ET DURABLE

Le Conseil d'administration a décidé de déployer une démarche de RSE en se dotant des outils de gestion de risque. Deux commissions ont ainsi été mises sur pied : la commission Finances & Risques assurant la durabilité économique de CSM SA et la commission RSE.

De plus, CSM SA a fait appel à des experts et organismes externes afin d'évaluer et d'accompagner la mise en place de cette démarche.

La stratégie RSE de CSM SA est construite sur 4 volets distincts :

01 Responsabilité environnementale

02 Responsabilité économique

03 Responsabilité sociale

04 Responsabilité événementielle

Les 3 premiers volets ont fait l'objet d'analyses et de démarches depuis 2022/2023. Le 4e volet figurera parmi les priorités de CSM SA dès 2025.

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE

La politique RSE (responsabilité sociale et environnementale) est au cœur des préoccupations et de l'action de CSM SA. En témoigne une année 2024 marquée par des efforts collectifs de toutes les équipes pour, d'une part, consolider les acquis d'autre part d'œuvrer significativement à la réduction de la consommation énergétique du bâtiment. Cette volonté s'est appuyée sur une prise de conscience de l'ensemble du personnel, confirmée par un accompagnement externe.

Les installations et infrastructures de la Vaudoise aréna étant neuves ou très récentes, les objectifs fixés ont visé :

- un approvisionnement raisonnable et mesuré, ainsi qu'une consommation d'énergie écoresponsable (eau, électricité, gaz) ;
- une mise en place de moyens de contrôle et de suivi des consommations en énergie, en vue de leur optimisation ;
- une isolation périphérique répondant aux normes actuelles ;
- une veille technologique et une recherche d'amélioration continue ;
- un choix responsable des fournisseurs externes selon des critères de sélection définis assurant une proximité géographique, des matériaux et des pratiques durables.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Tous les secteurs d'activité ont procédé à une analyse fine de l'ensemble des éléments requérant un recours à l'énergie. Chaque membre des équipes a, par observation et par expérience, suggéré des modifications et des améliorations pour réduire la consommation d'électricité.

En effet, la baisse de consommation sur 2024 se monte à près de 8.5% (soit -533 MWh), un chiffre d'autant plus remarquable qu'il s'inscrit dans une année de hausse de fréquentation généralisée.

Ceci grâce à des optimisations sur les fonctionnements des éclairages, des fonctionnements des ventilations, à l'amélioration du cloisonnement des espaces (pose de porte rapide dans l'aréna et Cooly) et à la sensibilisation des utilisateurs et des utilisatrices.

On peut constater les résultats sur les principaux indicateurs de consommation des introductions d'énergie électrique du bâtiment, du système de chauffage et de refroidissement ainsi que du chauffage à distance en lien.

La mobilité

Idéalement placée à proximité immédiate d'un nœud de transports publics, la Vaudoise aréna subit temporairement les effets conjugués de nombreux chantiers qui entravent la circulation des personnes aux abords de l'infrastructure. La gestion de cette situation se fait au mieux des possibilités logistiques, avec notamment l'installation d'un arrêt de bus des TL (ligne 7) au pied du parvis de la Vaudoise aréna, ainsi que le rétablissement du passage sous le nouveau viaduc ferroviaire du Galicien pour les véhicules (sens unique) et pour les transports publics, dans le sens sud-nord. Les spectateurs des divers événements qui se déroulent à la Vaudoise aréna, qui se déplacent en voiture, sont incités à se rendre sur les parkings du site universitaire de Dorigny, et à utiliser ensuite l'offre des TL (en particulier le M1.)

Une communication efficace informe les spectateurs lors des achats de billets ainsi que sur le site internet de la Vaudoise aréna des multiples options en matière de mobilité en encourageant l'utilisation des transports publics et de la mobilité active.

RECHERCHE DE L'EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

L'innovation

Pour identifier de nouvelles économies, CSM SA s'appuie sur une démarche d'innovation et sollicite des entreprises actives dans les domaines de la construction durable et de l'optimisation énergétique des infrastructures. L'objectif est d'assurer la pérennité de l'infrastructure en la maintenant d'une part à la pointe des évolutions techniques et technologiques, et d'autre part, en optimisant les systèmes existants et en augmentant leur efficacité.

Ces axes de collaboration constituent un élément important de la stratégie de CSM SA. Par exemple, pour mesurer la température au cœur de la glace, CSM SA travaille étroitement avec une entreprise locale pour le développement de sondes permettant de contrôler la température de la glace et d'en optimiser son entretien, ainsi que le réglage de sa température.

Consommation d'énergie – Electricité introduction (MWh)

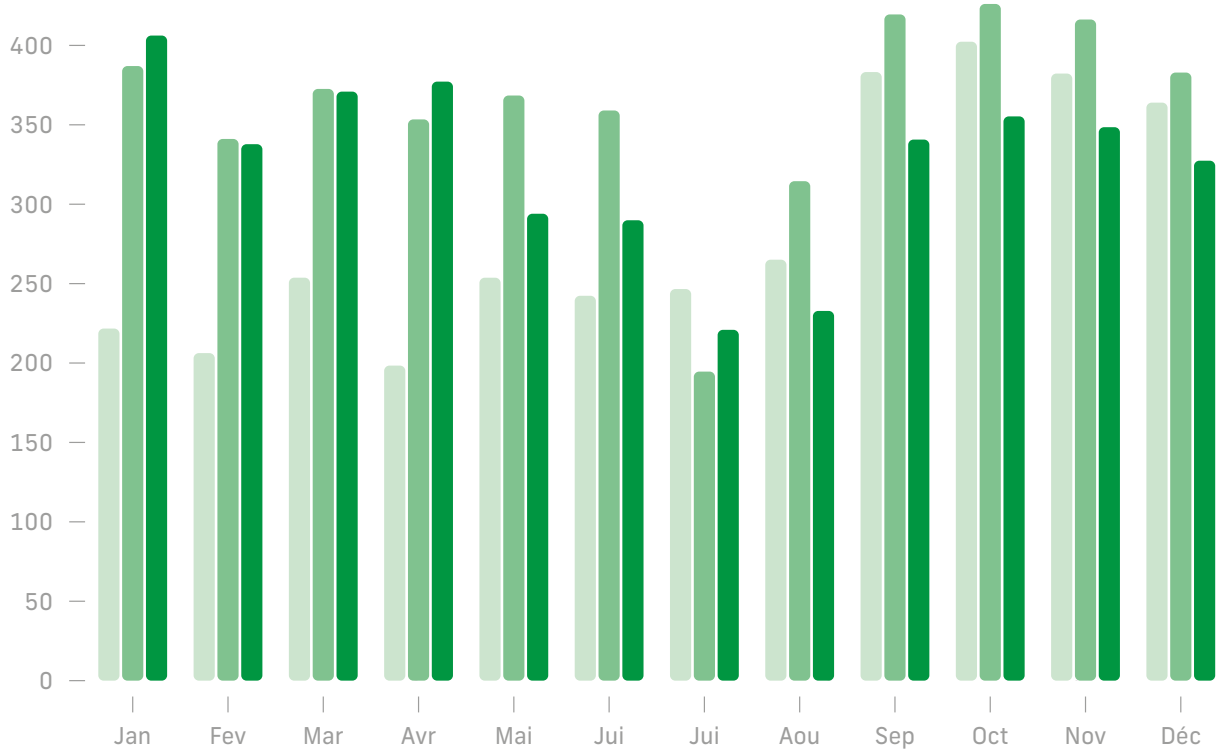

Consommation d'énergie – chauffage à distance (MWh)

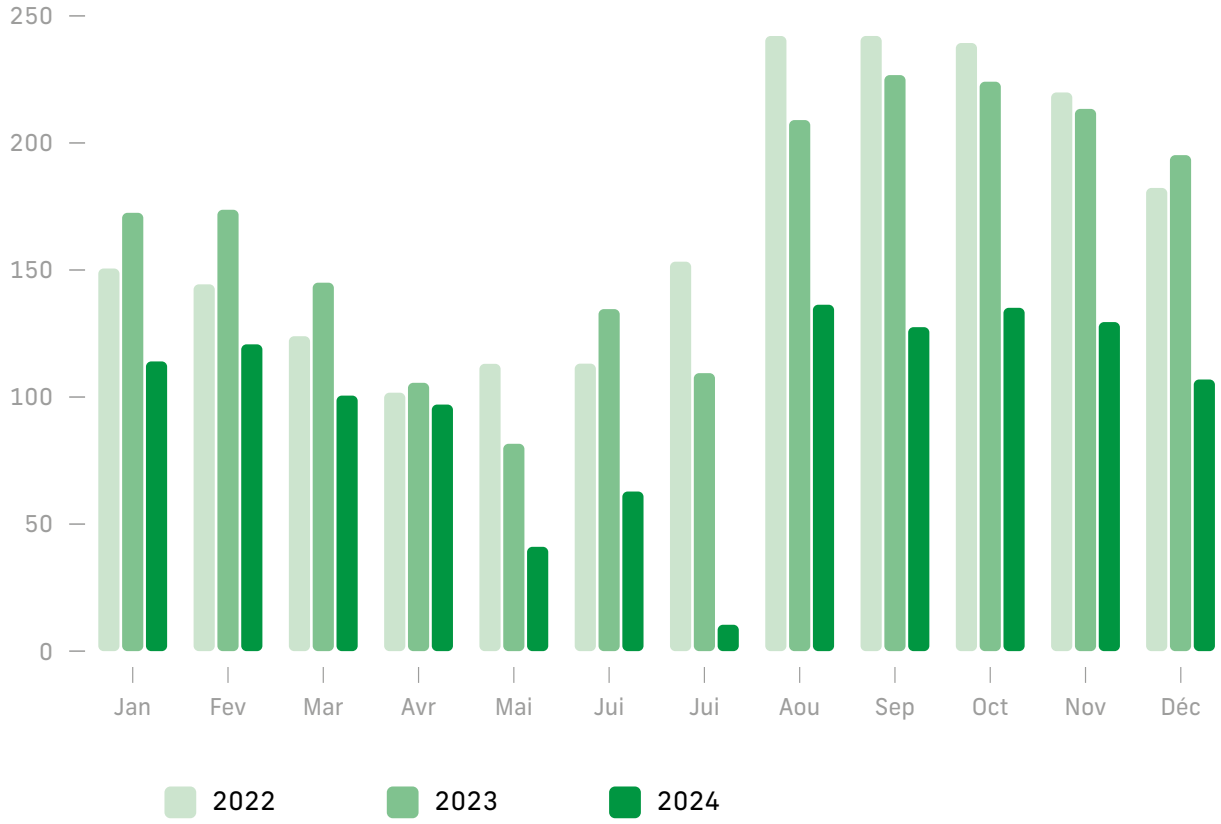

Consommation d'énergie-Electricité – Chaud/froid (MWh)

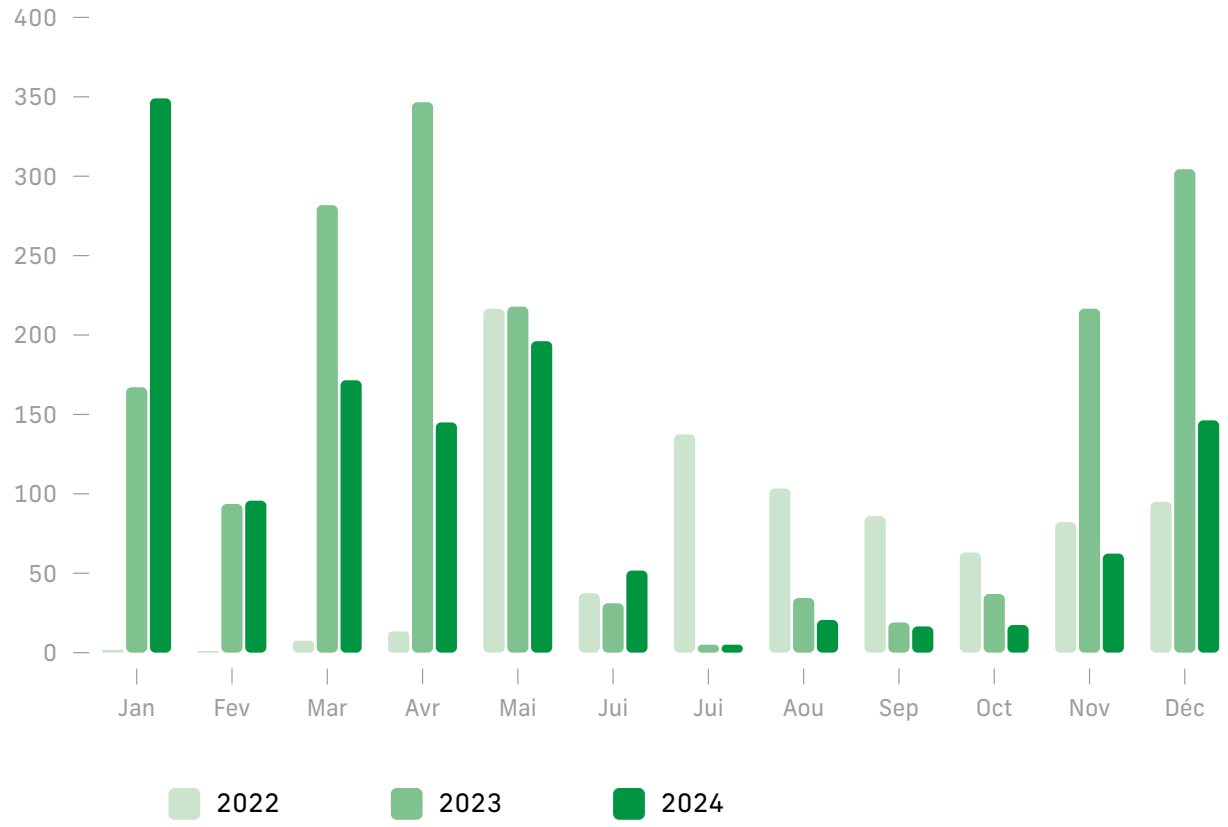

Démarche d'évaluation d'accompagnement externe

Dans un contexte où les enjeux liés au développement durable s'intensifient, CSM SA a souhaité s'adjoindre les services d'un coach spécialisé en RSE dans le but d'évaluer les pratiques actuelles, de proposer des actions concrètes et d'assurer un suivi rigoureux pour maximiser l'impact des initiatives en matière de durabilité. L'évaluation s'est faite sur la base d'entretiens et de rencontres avec les parties prenantes de CSM SA, les SIL, etc., des visites... Des visites de l'infrastructure et d'analyse de processus opérationnels. Un suivi structuré a pu être mis en place pour mesurer les progrès à moyen et long terme par domaine. Les observations ont ainsi pu être intégrées dans la feuille de route RSE de CSM SA, sur 5 ans, dont la valeur ajoutée permettra de bénéficier d'une vision sur le long terme et d'une vraie amélioration continue.

SÉCURITÉ – OBJECTIFS SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL ATTEINTS

Comme l'exige sa mission, CSM SA a pour responsabilité de garantir la sécurité de l'ensemble des personnes — visiteurs, usagers ou employés — qui utilisent nos infrastructures.

Une formation spécifique en hauteur

Dans ce cadre, une formation dite « Catwalk » a été mise sur pied à l'attention des techniciens appelés à intervenir pour la maintenance ou lors des événements sur les installations en hauteur notamment à l'aréna.

Cette formation permet de se familiariser avec un travail à 30m au-dessus du sol, maîtriser les équipements de sécurité, la descente en rappel, et plus globalement gérer la sensation et la peur du vide.

De manière générale, les risques potentiels liés à chaque métier et à son environnement sont rigoureusement identifiés, et les collaborateur·trice·s sont sensibilisé·e·s aux bonnes pratiques en la

matière dès leur entrée en fonction. Le passage en revue des équipements de protection individuelle (gants, casques, chaussures) est un exercice répété périodiquement, tandis que l'application des procédures, notamment en matière de gestion de déchets chimiques, est régulièrement contrôlée.

Depuis trois ans, la sensibilisation aux procédures de sécurité et de SST est présentée lors de la journée d'accueil des nouveaux collaborateur·trice·s. Les mandataires et fournisseurs sont logés à la même enseigne, et toutes les autorisations, permis de travail et autres certifications sont dûment vérifiés.

Les clubs résidents

Tandis que l'ensemble des équipes engagées sur le campus est formé aux premiers secours, CSM SA attache aussi une grande importance à la connaissance des principes de sécurité par les clubs résidents, et leurs prestataires, particulièrement lors de l'organisation d'événements à grand déploiement.

Le chargé de sécurité du CSM SA s'assure que les principes sécuritaires sont respectés, et se tient à disposition des clubs pour les accompagner dans tous les éléments liés à la sécurité et à la santé au travail, notamment lors des grandes manifestations sportives et des spectacles, en complément aux services de sécurité et de sûreté des organisateurs.

9

RESPONSABILITÉ SOCIALE

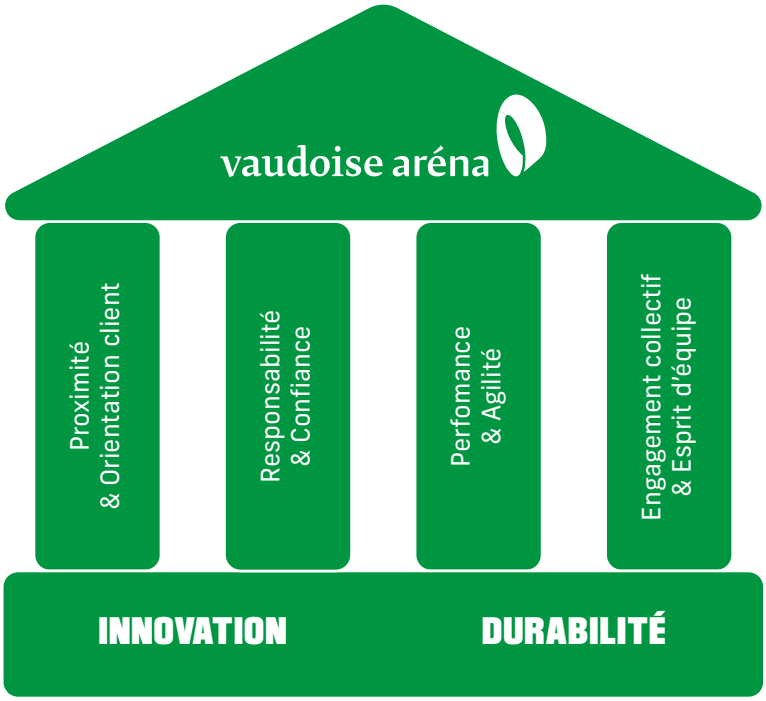

RESSOURCES HUMAINES

La Vaudoise aréna s'affirme comme une marque employeur.

Valeurs

En 2023, un exercice d'intelligence collective avait permis d'identifier et de définir les valeurs de CSM SA, socle sur lequel la vision et les missions seront désormais fondées.

Dans le but de s'assurer de la cohérence et de l'alignement des pratiques managériales avec les valeurs, la direction et l'encadrement ont suivi un cursus de formation managériale.

Journée des métiers

Le service des Ressources humaines de CSM SA a été très actif dans l'organisation de stages découverte des métiers et des visites pour les écoliers et jeunes en recherche d'orientation. En effet, la Vaudoise aréna a une richesse d'activités et de métiers (plus de 30) ce qui en fait une vitrine d'expertises intéressantes pour la jeunesse.

Apprentissage

En 2024, CSM SA a engagé un apprenti agent d'exploitation spécialisé en installations sportives. Il a rejoint le premier apprenti de la jeune histoire de la Vaudoise aréna, qui termine son apprentissage d'employé de commerce en été 2025.

Formations métiers

Les besoins en entretien et maintenance des bassins du Centre aquatique ont démontré la nécessité que les techniciens et responsables du Centre aquatique acquièrent des connaissances et de l'expérience en plongée sous-marine. Une formation a ainsi été organisée sur site et dans le Léman pour délivrer des brevets PADI à plusieurs collaborateurs.

Communication et valorisation de la marque employeur

A l'interne

En 2024, un portail employé a été mis en place sur Abacus. Cette plateforme a permis d'une part d'automatiser la transmission des fiches de salaire, dans un outil sécurisé et fiable. D'autre part, elle sert d'intranet et d'outil de communication interne sur la vie de l'entreprise.

Cette communication interne a également été renforcée par l'envoi d'information du même type sur des écrans dans les salles de pauses des Centre de glace et Centre aquatique, pour toucher des personnes qui ne sont pas connectées aux outils informatiques.

Autre initiative, la « Tournée des cafét' ». En effet, la Vaudoise aréna ne disposant pas d'un lieu dédié où tout le personnel peut se rassembler, comme une cantine d'entreprise ou cafétéria. De plus, les équipes sont dispersées à travers l'infrastructure. Ainsi, l'idée de se réunir une fois par mois permet des moments de partage entre les différents services.

En été, grâce à l'arrivée des terrains de padel, un mobilier d'extérieur a été placé aux abords des terrains afin de permettre au personnel de se restaurer en plein air. Des pauses midi gourmandes ou sportives ont vu le jour.

D'autres événements internes ont favorisé le développement de la culture et des valeurs de CSM SA. Le plus marquant aura été la réunion annuelle de fin août destinée à l'ensemble du personnel. Après une présentation de la directrice générale sur la marche des affaires, de la stratégie de l'entreprise, les membres du comité de direction ont chacun présenté les résultats des projets opérationnels en cours et ceux à venir. Cette session a été suivie d'une activité participative de team building.

A l'externe

Les services de Ressources humaines et de Communication digitale ont travaillé conjointement pour concevoir une campagne digitale qui sera lancée en septembre 2025 mettant en lumière les métiers et les multiples expertises de la Vaudoise aréna.

La page carrière du site internet de la Vaudoise aréna a également été complétée. En plus de l'affichage des offres d'emploi et de l'accès direct pour la postulation des candidats en ligne, ces derniers peuvent dorénavant y découvrir les différents métiers et la structure des emplois de CSM SA.

Organisation du travail et embauche

En 2024, CSM SA est monté en compétence pour soutenir l'organisation des grandes manifestations et événements (Gymotion, Gymagine, Coupe du monde de basketball U19, Victoria Cup, Women's national Final-4, championnat d'Europe de patinage etc.), partie intégrante de sa mission et de la stratégie de CSM SA. Ainsi, un poste de Responsable dédié aux manifestations et événements a été créé au sein du comité de direction pour souligner l'importance stratégique de ce pôle pour CSM SA à l'avenir (cf. chapitre événements page 18). La fonction couvre également le sponsoring en soutien aux événements et à la stratégie commerciale de l'entreprise.

2024 aura vu également l'intégration de bénévoles durant les événements. Il s'agit désormais de pérenniser un pool de bénévoles et d'auxiliaires mais aussi de développer davantage la polyvalence des équipes pour anticiper les pics de charges liés à une activité à la fois saisonnière et événementielle. En 2025, CSM SA mènera une réflexion approfondie aussi bien du point de vue de la loi sur le travail que de l'organisation dans le but de mettre en place une structure durable et respectueuse des réglementations en vigueur. Sachant que la Vaudoise aréna est dans une configuration unique : d'une part une exploitation d'infrastructure multisports nécessitant maintenance et gestion technique du bâtiment avec une charge de travail quotidienne et régulière et d'autre part, une activité événementielle irrégulière avec des pics et des creux de charges qui sont à anticiper et à planifier en parallèle, en particulier dans le cadre des grandes manifestations sportives nationales et internationales portées par Lausanne Capitale Olympique.

CHIFFRES CLÉS

Évolution des effectifs

À fin 2024, CSM SA emploie 59 collaborateurs et collaboratrices, pour un total de 56.4 EPT.

Les effectifs sont restés relativement stables, avec une progression des ETP entre 2023 et 2024 (+2.7). Cette évolution s'explique principalement par des recrutements visant à remplacer des postes existants, à l'exception de la création d'un poste de Responsable Développement commercial et événementiel, d'un poste de technicien et d'une place d'apprentissage en exploitation de bâtiment.

Évolution des effectifs

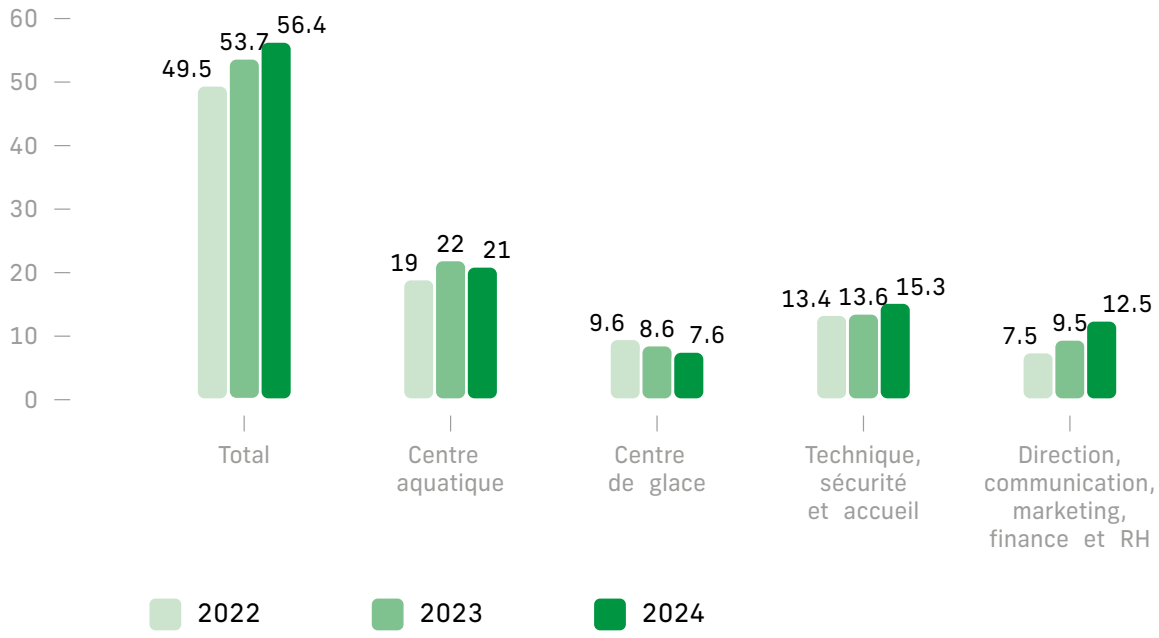

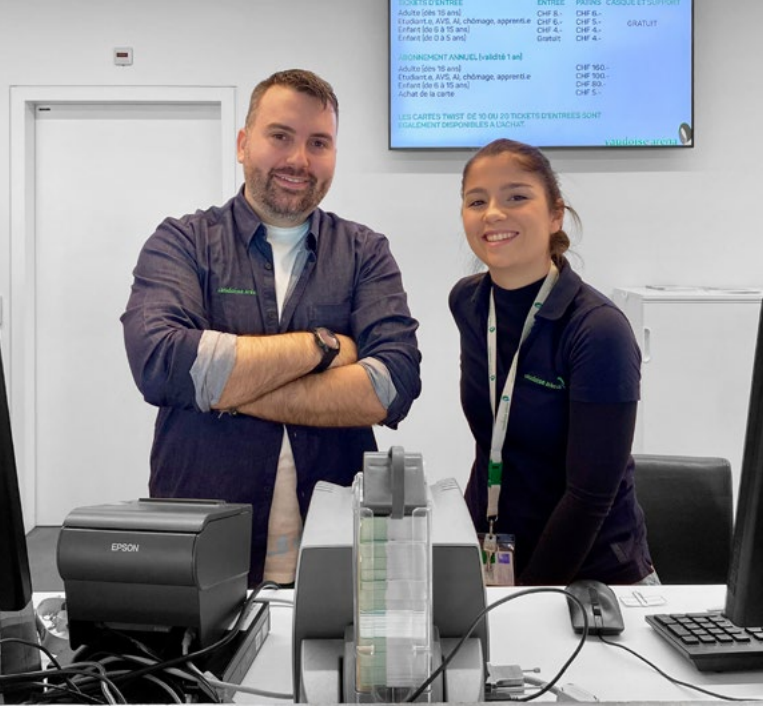

Égalité des genres

En 2024, CSM SA emploie 42 hommes et 17 femmes, correspondant respectivement à 71.2% et 28.8% des employé·e·s. La proportion de collaboratrices est en diminution de 6.2% par rapport à 2023, où elles représentaient 35% de l'effectif total.

Néanmoins, la répartition des genres par domaine d'activité reste conforme aux tendances observées les années précédentes : les métiers techniques et d'exploitation demeurent très majoritairement masculins, tandis que les fonctions supports et de service comptent une majorité de collaboratrices.

La parité est atteinte dans le Comité de Direction de CSM SA, composé de trois femmes et trois hommes, et dirigé par une femme.

Les indicateurs du personnel

Âge

L'âge moyen des collaborateurs et collaboratrices de CSM SA est de 40 ans, un chiffre stable par rapport à l'année précédente. La pyramide des âges est équilibrée tant pour les effectifs masculins que féminins, reflétant une diversité générationnelle au sein de l'entreprise.

Pyramide des âges

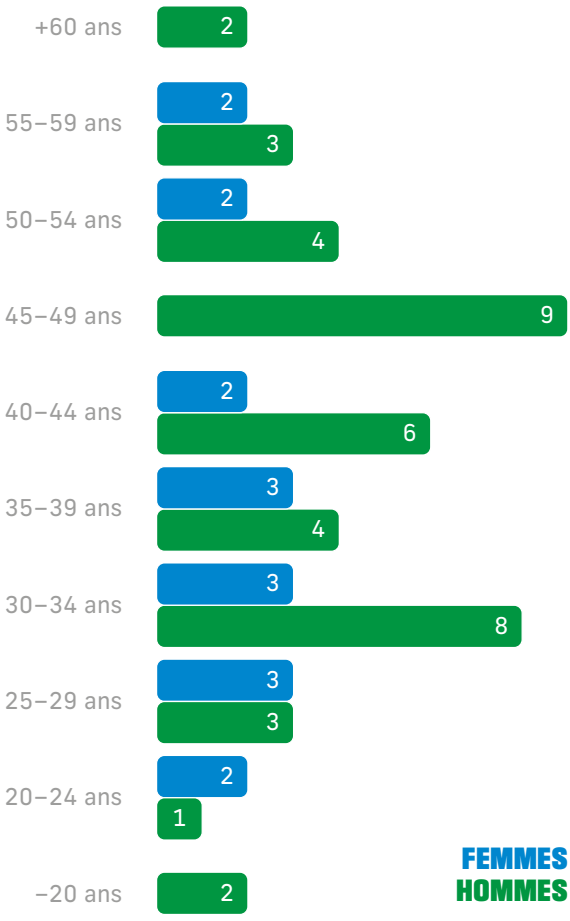

Répartition H/F par secteur

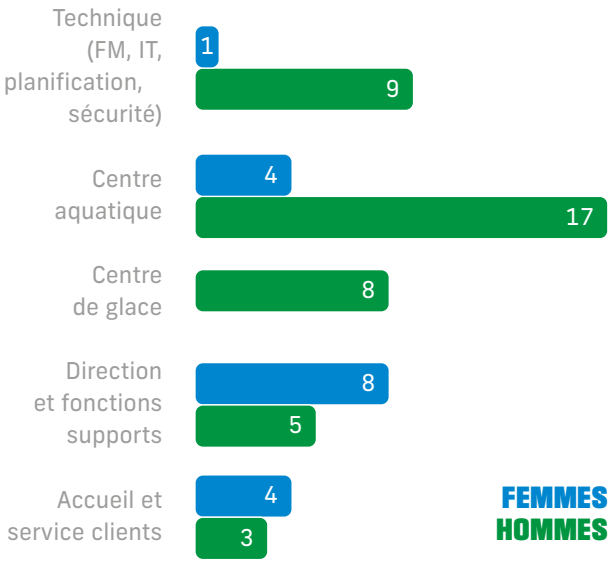

Répartition H/F

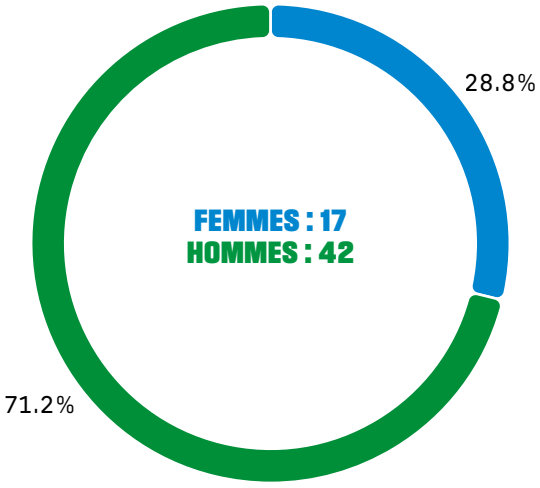

Ancienneté

Plus de trois-quarts (76.2%) du personnel travaillant au CSM SA a moins de trois ans d'ancienneté. Ce chiffre, en baisse de 5.8% par rapport à 2023, souligne la fidélisation des collaborateurs·trices. Cette évolution est confirmée par l'augmentation de 6.8% de la proportion des collaborateurs·trices présent·e·s depuis 3 à 5 ans.

CSM SA a par ailleurs eu le plaisir de fêter les jubilés de 5 collaborateurs au Centre de glace et à l'administration.

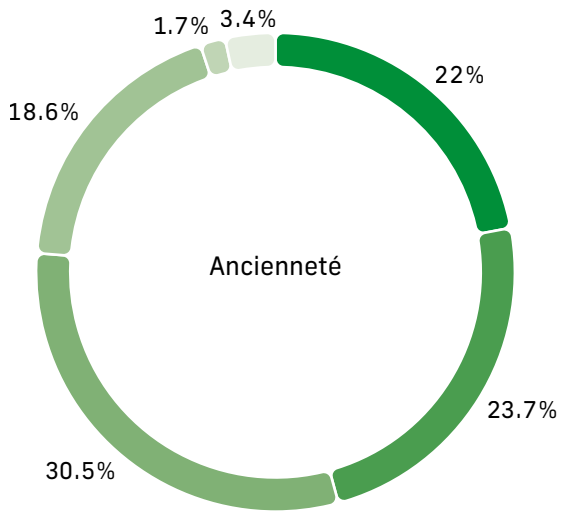

0-1 ANS **2-3 ANS** **6-10 ANS**

1-2 ANS **3-5 ANS** **+10 ANS**

Absentéisme

Depuis 2022, des données sur l'absentéisme sont également récoltées et analysées pour suivre certaines tendances. Des statistiques comparatives, notamment en termes d'effectifs, sont calculées entre 2023 et 2024.

Un suivi régulier des absences de courte durée est fait au niveau des managers de terrain et du service RH. Le monitoring des absences de plus de 30 jours a été intensifié en 2024, en étroite collaboration avec la Zurich Assurances.

Les premiers résultats sont encourageants. En effet, entre 2023 et 2024, la durée des absences a été réduite, respectivement de 5.5 jours à 4.1 jours pour maladie, un chiffre qui baisse encore à 2.3 jours en retranchant les absences de plus de 30 jours.

vaudoise aréna

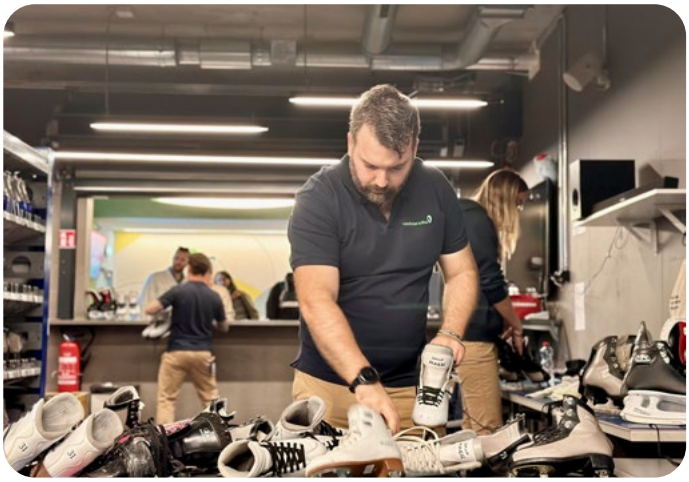

Programme de la journée

RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

La durabilité économique de CSM SA passe par une évaluation réaliste et tangible des chiffres financiers. Cet exercice a pu avoir lieu en 2024, et donner une base crédible pour construire la stratégie financière à venir. La bonne maîtrise des charges, l'augmentation des recettes et une politique de remboursements d'emprunts accélérés, ont permis de dégager une marge d'investissement.

MISE EN ŒUVRE DES SIX RECOMMANDATIONS DE L'AUDIT FINANCIER (CFL)

L'audit institutionnel du Contrôle des Finances de la Ville de Lausanne (CFL) — qui intervient tous les trois ans dans les entités dont la Ville de Lausanne est actionnaire — avait relevé en 2023 six recommandations à mettre en place dans un délai de trois ans.

01 Mise en place d'objectifs et d'indicateurs

La vision, la mission et les valeurs de l'entreprise ont été définis. Trois piliers stratégiques de développement ont été définis.

La direction et le Conseil d'administration ont travaillé sur la définition d'une stratégie pour les cinq prochaines années en identifiant 3 piliers principaux de développement de CSM SA et de la Vaudoise aréna : le sport performance, le bien-être & les loisirs et pour finir l'événementiel.

La prochaine étape en cours est de définir le modèle de charges et de revenus avec les objectifs et indicateurs opérationnels qui en découleront.

Résultats

La mise en place des trois piliers stratégiques a permis d'explorer des pistes d'amélioration des revenus. En effet, le chiffre d'affaires 2024 a progressé de 16% par rapport à 2023 dépassant ainsi la barre des CHF 7 mios. Ce chiffre d'affaires permet de couvrir entièrement les charges du personnel, les frais marketing et événementiel ainsi qu'une partie des charges administratives. Cette belle progression est essentiellement due à l'augmentation de la fréquentation du Centre aquatique (+40'000 entrées par rapport à 2023), les événements et activités organisées en propre par CSM SA, les 12 matchs supplémentaires joués à domicile entre playoffs et champions league, la refacturation des services et la mise en conformité de la politique tarifaire, et pour finir, les recettes publicitaires et de sponsoring avec de nouveaux partenariats conclus en 2024.

02 Mise en place d'un processus d'identification et de suivi des parties liées

Ce point a été entièrement réglé, à satisfaction. L'ensemble des membres du comité d'administration et de la direction effectue sur une base annuelle une déclaration de leurs liens d'intérêts.

03 Révision de la politique tarifaire

L'implémentation d'une comptabilité analytique selon le modèle des coûts complets a été finalisée à fin janvier 2025 avec la création d'un reporting automatisé.

Les tarifs des heures de glace pour la première équipe du LHC et les deux clubs de HC Prilly et HC Renens ont été respectivement augmentés à CHF 300.–/h et CHF 200.–/h dès le 1er septembre 2024. Cette mise en conformité a eu un effet positif sur les revenus de l'exercice 2024 sur les 4 derniers mois de l'exercice. Le plein impact de cette mesure se remarquera l'année prochaine sur l'exercice complet.

Une étude est en cours pour optimiser l'utilisation des surfaces en regard des échéances des baux.

04 Optimisation des dépenses administratives

L'étude Match Day présentée lors de l'Assemblée générale 2024 a permis de faire la lumière sur le niveau réel des charges d'exploitation de CSM SA en définissant un nouveau référentiel à CHF 17.1 mios après une année complète d'exploitation de l'infrastructure.

Un suivi rigoureux des charges a été mis en place grâce au nouvel outil de reporting Abacus.

L'exercice 2024 se termine ainsi avec une baisse des charges de CHF 884'000.– par rapport au budget initialement prévu. Ce résultat positif est obtenu notamment grâce à une maîtrise et une baisse des charges du personnel par rapport au budget 2024 initialement prévu avec un pilotage fin des embauches et de la saisonnalité de l'activité avec une baisse de CHF 500'000.– sur les charges du personnel par rapport au budget 2024.

En comparaison à l'exercice 2023, les charges du personnel sont plus importantes étant donné les embauches effectuées en cours d'exercice 2023, notamment pour compléter les effectifs du Centre aquatique et également en vue d'anticiper la charge événementielle 2025. Cette augmentation des charges du personnel était prévue au budget.

Quant aux charges d'exploitation, avec la courbe d'expérience CSM SA a pu améliorer les charges d'entretien du bâtiment ce qui permet de compenser partiellement la hausse du kWh et les charges énergétiques. Ainsi, l'EBITDA (bénéfice avant amortissement et impôt) a pu être amélioré de près d'1 mio CHF. Cette situation favorable a permis d'effectuer un amortissement extraordinaire de CHF 690k sur la démolition de la patinoire ex-CIGM ce qui permettra d'alléger les amortissements sur les années 2025 à 2027. Au total CSM SA a amorti 7.5 mios de CHF en 2024.

05 Amélioration du système de contrôle interne

Conformément aux recommandations du CFL, la matrice de risques financiers de CSM SA se compose de quatre facteurs.

- Risque d'entreprise
- Risques d'investissements
- Risque opérationnel
- Risque juridique et conformité

La Matrice des risques est mise à jour et suivie par la commission Finances et Risques du Conseil d'administration et la direction de CSM SA.

06 Mise à jour et respect du règlement d'organisation

Le Conseil d'administration a revu et mis à jour le règlement d'organisation de CSM SA.

Le Conseil d'administration délègue ainsi la gestion opérationnelle et la mise en œuvre du développement stratégique de l'entreprise à la Direction composée d'un comité de direction et d'une Directrice générale qui dirige ce dernier.

De plus, les outils de reporting sont en cours de déploiement grâce au nouvel ERP avec pour objectif de créer un dashboard d'indicateurs clés.

Digitalisation des processus – ERP

Le déploiement du nouvel ERP (Entreprise resource planning) Abacus, débuté en janvier 2024, a permis la mise en place d'un reporting mensuel et trimestriel. Cet outil beaucoup plus robuste que le logiciel précédent a amélioré la fiabilité des données financières et de la gestion budgétaire.

Toutes les procédures internes ont été revues et automatisées. Le principal changement a concerné la migration vers un nouveau système de planification des espaces à disposition (surfaces de glace, bassins et lignes d'eau, salles de conférence) baptisé Visual Planning, qui est en synchronisation permanente et automatisée avec l'ERP, ce qui représente un gain de temps et de fiabilisation remarquable.

SCI

Le SCI (Système de contrôle interne) a été mis à jour et en conformité avec le nouvel ERP. Toutes les recommandations contenues dans le rapport d'audit 2023 de notre organe de révision ont été mises en œuvre avec succès.

Finances et Risk Management

Structure de l'actionnariat
Les actionnaires suivants composent la structure d'actionnariat de CSM SA :

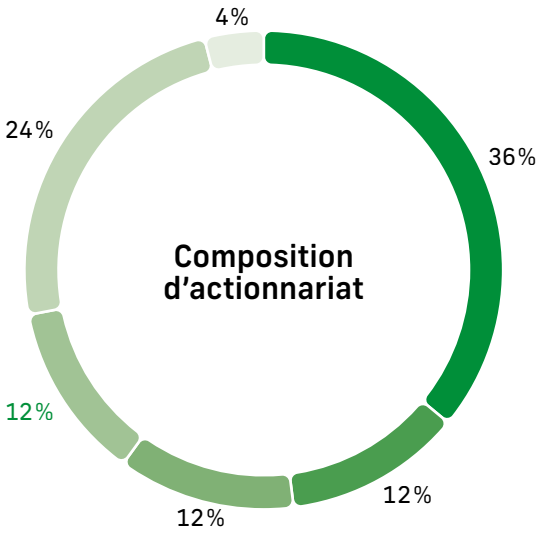

Couverture du déficit
Pour l'exercice 2024, la couverture du déficit de CSM SA est de CHF **15'515** millions ce qui représente une augmentation de CHF **19'560** par rapport à 2023. Selon la Convention d'actionnaires, ce montant se répartit de la manière suivante :

Subventions	2023	2024
Ville de Lausanne	11'231'475	11'311'500
Ville de Prilly	804'000	803'000
Ville de Renens	991'000	980'000
Communes de Lausanne Région	2'468'465	2'420'000
Total	**15'494'940**	**15'514'500**

Commission Finances et Risques du Conseil d'administration

Président

HENRI-PIERRE MONNEY

Représentant des actionnaires privés – BCV

Membre

RAPHAËL COMISETTI

Président du Conseil d'administration

Membre

SAMIRA MARQUIS

Directrice Générale CSM SA

Membre

EMILIO PADULA

Responsable Finances et Risques CSM SA

Membre

MYRIAM PASCHE

Administratrice

Renouvellement d'emprunts

La politique monétaire de la Banque nationale suisse a eu un impact important sur les taux d'intérêts des emprunts arrivant à échéance à court terme pour CSM SA. Ainsi, après un relèvement du taux directeur à 1.75%, l'année 2024 a été marquée par des baisses successives qui ont ramené ce taux à 0.5% au 31 décembre 2024.

Cette bonne nouvelle, qui permet de faire baisser la pression des intérêts, a été en partie contrebalancée par une hausse des marges des investisseurs, provoquée par la raréfaction des liquidités et par la nécessité d'augmenter la part des fonds propres au bilan, suivant ainsi les directives de la Confédération entrées en vigueur au 1er janvier 2025 (« Bâle III »).

Dans ce contexte, CSM SA effectue une veille et une analyse de marché pour renouveler ses emprunts arrivant à échéance en obtenant les meilleures conditions possibles. Plusieurs offres sont demandées et mises en concurrence auprès de plusieurs instituts financiers et en utilisant des plateformes spécialisées.

Amortissement des emprunts

Dans le cadre de son plan d'action financier, CSM SA a entrepris une recherche d'optimisation des emprunts tout en évaluant l'impact potentiel des hausses des coûts sur les subventions.

Une stratégie de flux de liquidités a été mise en place, permettant ainsi de réunir les sommes nécessaires au remboursement de l'emprunt non-cautionné de CHF 30 millions arrivant à échéance en avril 2025.

Au 31 décembre 2025, CSM SA a estimé que le niveau d'endettement sera situé aux alentours de CHF 160 millions soit CHF 10 millions en dessous du montant cautionné.

Création d'un fonds de rénovation

Un fonds de rénovation a été créé, selon la norme qui recommande que les propriétaires d'immeubles provisionnent annuellement un taux se situant entre 0.2% et 0.5% de la valeur d'assurance du bâtiment. Aussi, afin de réduire le risque contre l'usure du bâtiment un fonds de rénovation de CHF 467'500 ainsi que des travaux de correction de l'ordre de CHF 400'000 par année ont été intégrés dans le déficit de CHF 17.1 mios.

FINANCES ET ÉTATS FINANCIERS 2024

Le chiffre d'affaires de CSM SA a augmenté de 15% entre 2023 et 2024, soit une hausse de CHF 0.9 millions.

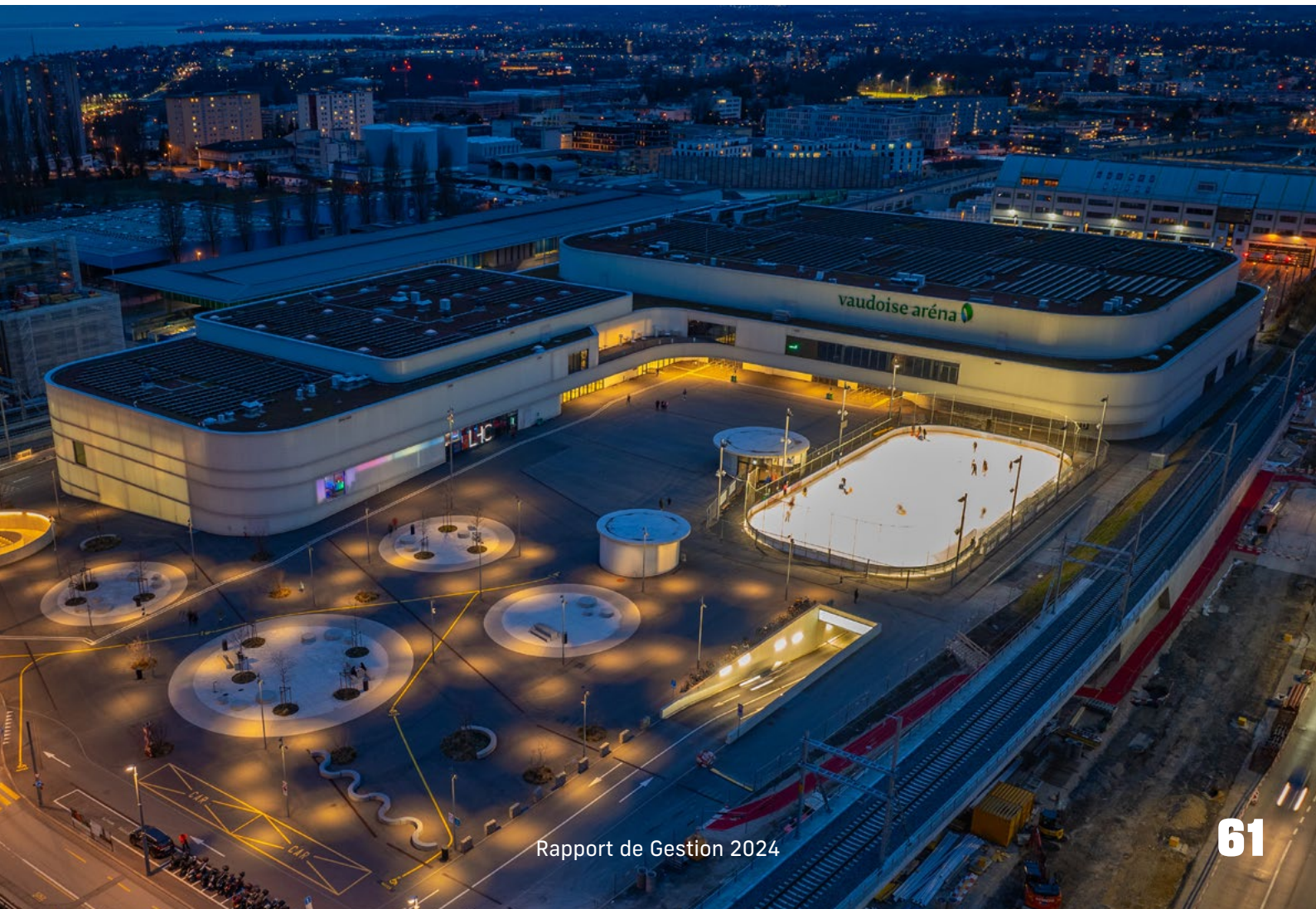

Répartition du chiffre d'affaires

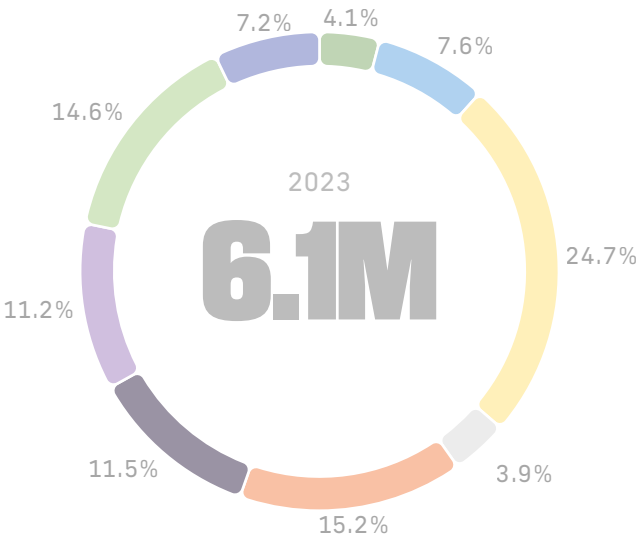

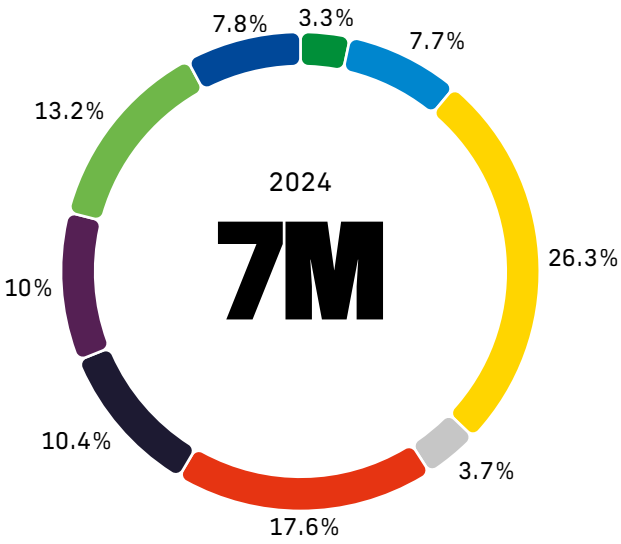

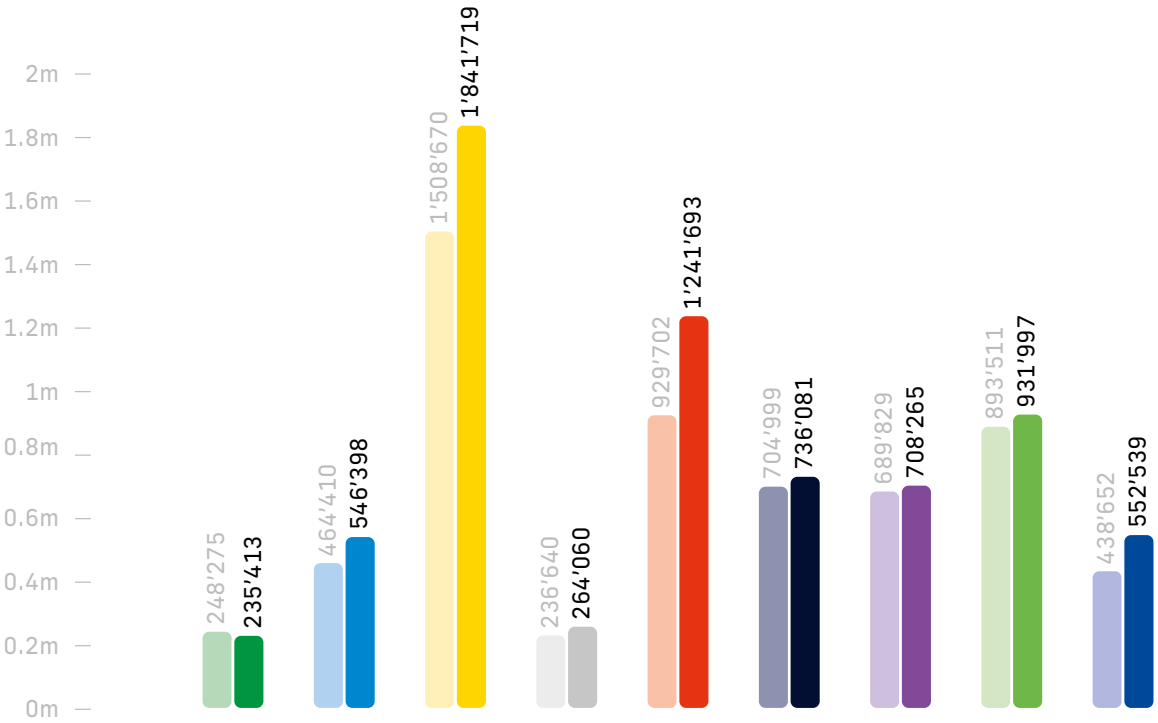

- Entrées public et école – Centre de glace
- Locations glace clubs – Centre de glace
- Entrées public et école – Centre aquatique
- Locations ligne d'eau clubs – Centre aquatique
- Recettes événements CSM SA
- Recettes parking
- Location de locaux et de surfaces
- Sponsoring et publicité
- Autres recettes

ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Suite à la mise en place de l'ERP Abacus, CSM SA a déployé un nouveau plan comptable afin de standardiser la présentation des États financiers. Désormais, la charge de TVA liée au régime « taux forfaitaire » est déduite directement sur les prestations facturées. Afin de permettre une meilleure comparaison du chiffre d'affaires, il faut déduire, pour l'exercice 2023, un montant de CHF 162'547.– sur les CHF 6'277'235.–, ce qui revient à un chiffre d'affaires net de CHF 6'114'688.–.

En prenant en compte cet ajustement, le chiffre d'affaires 2024 a augmenté de 15%, ce qui représente une hausse de CHF 0.9 million. L'augmentation de la fréquentation du Centre aquatique, les activités en nom propre de CSM SA ainsi que l'excellente saison 23/24 du LHC avec des matchs en playoff en sont les principales raisons.

- l'augmentation de la fréquentation par le public du Centre aquatique ainsi que le développement de l'activité aquafitness ont permis de croître les chiffres d'affaires de CHF 360k (+20%) par rapport à 2023,
- les autres recettes ont vu également le chiffre d'affaires augmenter de CHF 114k (+26%). Le nombre d'événements plus importants par rapport à 2023 a permis de contribuer à cette augmentation,
- le Centre de glace a connu une hausse de CHF 70k (+9%) en raison de la mise en conformité du prix de la location de la glace selon les recommandations de l'audit CFL pour les équipes de hockey professionnelles et amateurs dès le 01.09.2024.
- les autres postes soit, les revenus provenant du parking, le sponsoring & publicités et la location de locaux et surface ont augmenté de 4%, ce qui représente une augmentation de CHF 87k par rapport à 2023.

Principales augmentations 2024

+20%
des recettes liées à la fréquentation par le public du Centre aquatique

+34%
des recettes provenant des événements et manifestations

+9%
des recettes liées à l'augmentation du prix de la location de la glace

Analyse des coûts
L'exercice 2024 a connu une augmentation des coûts de l'ordre de 5% par rapport à l'exercice 2023 notamment pour 3 raisons :

01 Les charges énergétiques ont augmenté de 11% par rapport à 2023 en raison de la hausse du prix du kWh.

02 Des embauches effectuées en fin d'exercice 2023 dont la pleine charge se répercute sur l'exercice 2024 dans le respect du budget prévu.

03 Un renouvellement d'emprunt à CHF 25mios à un taux plus élevé (en moyenne 1.5%) a aussi eu une répercussion sur l'augmentation des charges. Des placements de liquidités sur des dépôts à terme ont permis de limiter cet effet.

Répartition des charges

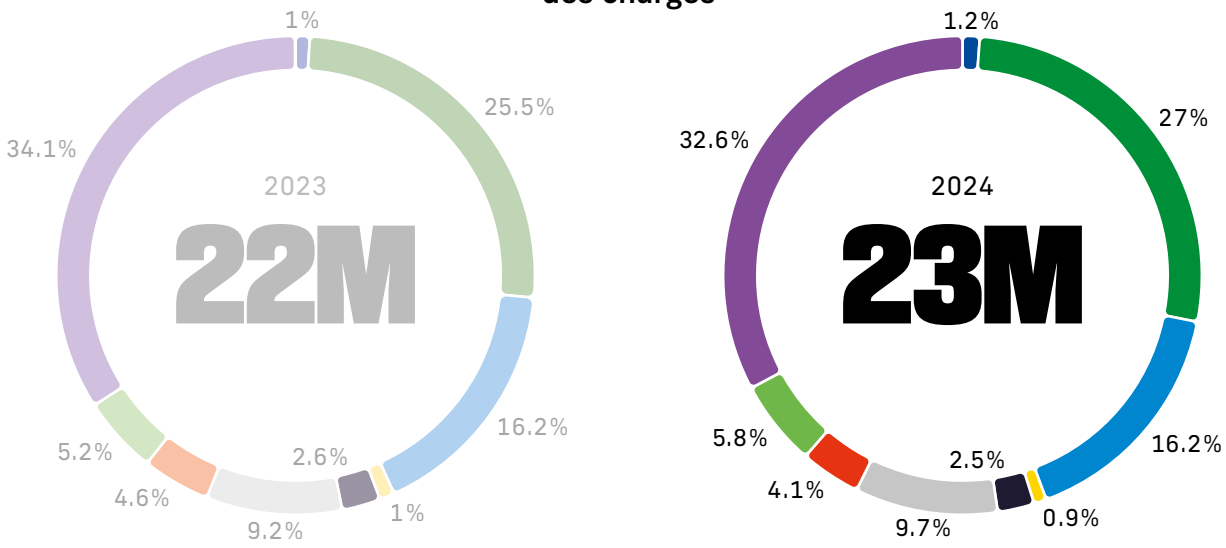

- Charges directes sur manifestations et projets
- Assurances
- Charges d'administration et marketing
- Charges de personnel
- DDP & Impôts et taxes immeuble
- Charges financières
- Charges d'exploitation
- Charges énergétiques
- Amortissements

Taux de couverture : revenus/charges (montant en KCHF)

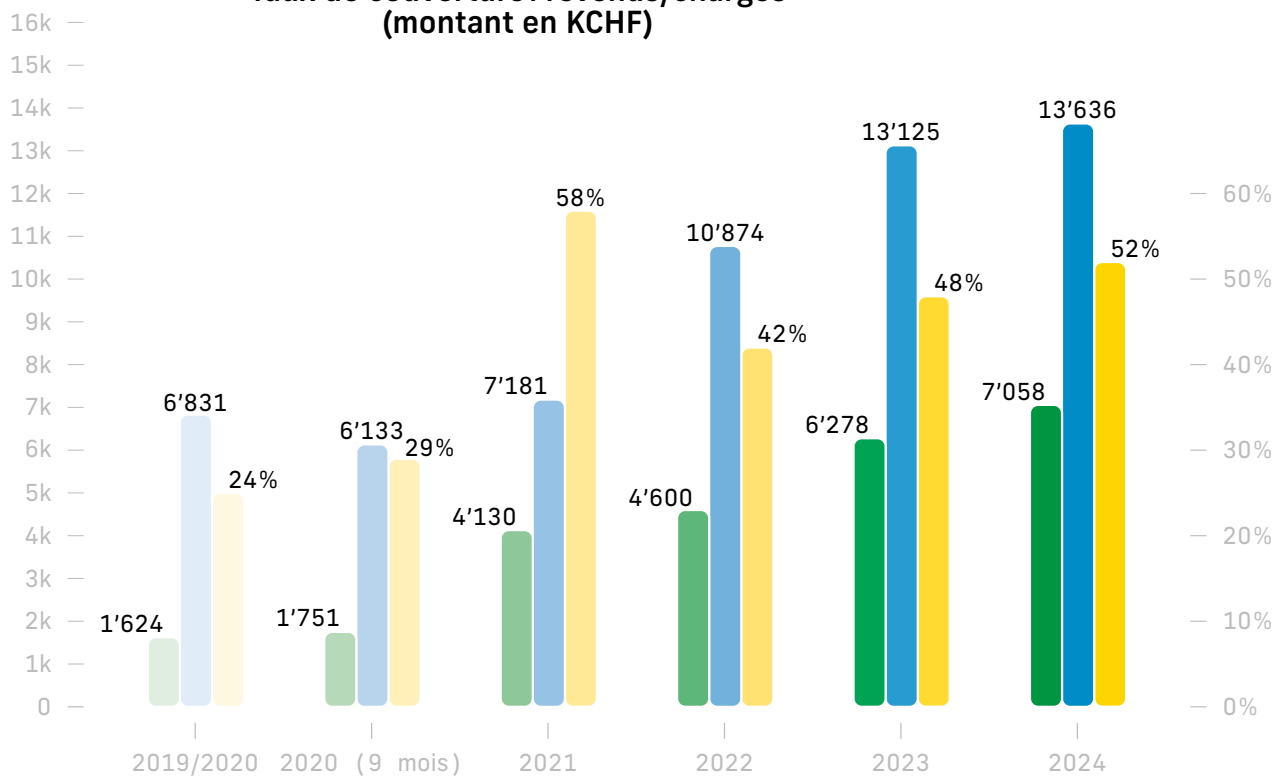

- Produits (hors subventions)
- Charges (hors amortissements & charges financières)
- Taux couverture

Bilan détaillé au		31.12.2024	31.12.2023
	Notes	CHF	CHF
ACTIF			
ACTIF CIRCULANT			
Trésorerie			
Caisse		7 747	42 035
Poste, compte courant		7 219	78 258
Banques, comptes courants « exploitation »		335 937	2 622 768
Banques, comptes courants « construction »		68 780	127 919
		419 682	**2 870 980**
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services			
Débiteurs		573 611	404 074
Débiteurs actionnaires		51 960	29 773
Correction de valeur sur créances		-15 000	-10 000
		610 571	**423 846**
Autres créances			
Créances résultant des prestataires de service de paiement		54 145	40 239
Impôt anticipé		25 100	0
Créances résultant des anciennes installations	2.1	6 732 600	320 600
Placement à CT	2.2	5 000 000	2 500 000
		11 811 845	**2 860 839**
Actifs de régularisation			
Charges payées d'avance		220 575	259 451
Primes d'assurances sociales constatées d'avance	2.4	428 399	520 936
Produits à recevoir		32 427	654 429
Subventions à facturer aux communes de Lausanne-Région		2 420 000	2 398 000
		3 101 400	**3 832 816**
Total de l'actif circulant		**15 943 498**	**9 988 482**
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations financières			
Créances résultant des anciennes installations	2.1	0	6 732 600
Créances LHC pour Malley 2.0	2.2	0	2 500 000
Frais financiers Malley 2.0	2.3	0	18 589
		0	**9 251 189**
Immobilisations corporelles			
Installations		37 561	43 573
Véhicules & Vélos		34 492	39 818
Machines		557 038	337 695
Identité visuelle		31 521	32 116
Équipement sportif & bureau		154 390	101 460
Mobilier		357 918	403 091
Logiciels		290 928	239 682
Installations « CIGM » réutilisées par le CSM SA		1	1
Immeuble centre de glace	2.5	80 035 940	81 794 721
Immeuble centre aquatique	2.6	84 389 397	84 645 197
Parking Vaudoise aréna	2.7	5 600 000	5 950 000
		171 489 187	**173 587 354**
Investissements en cours			
Coût de construction du Centre sportif de Malley	2.8	0	3 951 803
Total de l'actif immobilisé		**171 489 187**	**186 790 346**
Total de l'actif		**187 432 685**	**196 778 828**

Bilan détaillé au		31.12.2024	31.12.2023
	Notes	CHF	CHF
PASSIF			
CAPITAUX ÉTRANGERS A COURT TERME			
Dettes résultant d'achats et de prestations de services			
Créanciers tiers	2.9	908 055	4 655 236
Dépôt de garantie		3 000	3 000
Créanciers en attente visa		19 519	0
		930 574	4 658 236
Autres dettes à court terme			
Acompte de clients		122 275	0
Décompte TVA		51 532	52 500
Primes d'assurances dues et impôt source		9 202	16 465
Provisions à court terme		0	73 214
		183 009	142 179
Passifs de régularisation			
Charges à payer		518 705	1 505 881
Intérêts courus sur financement		369 885	434 042
Produits encaissés d'avance		446 666	285 980
		1 335 256	2 225 903
CSM SA Dettes à court terme portant intérêts	2.10/2.11		
UBS, avance à terme fixe, 0.4% 2017-2024		0	25 000 000
BCV, avance à terme fixe, 1.98%, 2023-2024		0	3 500 000
BCV compte courant limite de crédit CHF 2M		500 000	0
Emprunt Fonds Compensation AVS GE 2017-2025, 0.18%		2 500 000	0
BCV, avance à terme fixe, 0.9%, 2018-2030		834 000	834 000
BCV, avance à terme fixe, 0.96%, 2019-2031		666 664	666 664
BCV, avance à terme fixe, 0.56%, 2021-2031		268 000	268 000
UBS, placement privé, 0.25% 2020-2025		30 000 000	0
BCV, avance à terme fixe, 0.40% 2020-2025		2 000 000	0
UBS, avance à terme fixe, 0.43% 2018-2025		25 000 000	0
		61 768 664	30 268 664
Total des capitaux étrangers à court terme		64 217 503	37 294 982
CAPITAUX ÉTRANGERS A LONG TERME			
CIGM Dettes à long terme portant intérêt	2.11		
BCV, avance à terme fixe, 0.40% 2020-2025		0	2 000 000
BCV, avance à terme fixe, 0.35% 2019-2029		1 100 000	1 100 000
BCV, avance à terme fixe, 0.35% 2019-2029		2 100 000	2 100 000
		3 200 000	5 200 000
CSM SA Dettes à long terme portant intérêt	2.11		
Fonds de compensation AVS/AI/APG, 0.18% 2017-2025		0	2 500 000
Fonds de compensation AVS/AI/APG, 0.35% 2017-2027		2 500 000	2 500 000
UBS, avance à terme fixe, 0.43% 2018-2025		0	25 000 000
UBS, placement privé, 0.25% 2020-2025		0	30 000 000
BCF, avance à terme fixe, 0.52% 2019-2028		20 000 000	20 000 000
BCV, avance à terme fixe, 0.9% 2018-2030		20 204 500	21 038 500
BCV, avance à terme fixe, 0.96% 2019-2031		16 166 682	16 833 346
BCV, avance à terme fixe, 0.56% 2021-2031		6 794 000	7 062 000
BCV, avance à terme fixe, 2.22% 2024-2032		12 000 000	0
UBS, avance à terme fixe, 0.9% 2017-2033		25 000 000	25 000 000
BAS, avance à terme fixe, 1.65% 2024-2034		13 000 000	0
		115 665 182	149 933 846
Total des capitaux étrangers à long terme		118 865 182	155 133 846
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions		4 350 000	4 350 000
Pertes & profits reportés		0	0
Résultat de l'exercice		0	0
Total des capitaux propres		4 350 000	4 350 000
Total du passif		187 432 685	196 778 828

Compte de résultat détaillé pour		Comptes 2024 Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024	Comptes 2023 Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
	Notes	CHF	CHF
PRODUITS NETS RÉSULTANT DES PRESTATIONS DE SERVICES			
Revenus centre de glace		781 811	818 007
Revenus centre aquatique		2 105 779	1 726 019
Spectacles, exposition et manifestations		1 241 693	929 702
Revenus parking		736 081	729 674
Location de locaux et de surfaces		708 265	689 829
Autres recettes		1 489 536	1 384 004
Pertes sur débiteurs et correction de valeur sur créances		-5 000	0
Produits nets résultant de prestations de services	**2.16**	**7 058 165**	**6 277 235**
Charges directes sur manifestations et projets			
Charges de matériel et des prestations	2.12	268 320	210 260
Charges de personnel			
Salaires et autres traitements		4 939 685	4 436 468
Charges sociales		1 189 206	1 073 942
Charges diverses de personnel		104 623	74 108
		6 233 513	**5 584 517**
Autres charges d'exploitation			
Matériel, consommables et équipement		304 602	273 922
Maintenances		1 659 476	1 741 709
Entretien et réparation		450 416	374 039
Charges de véhicule et de transports		2 778	2 561
Leasing immobilisations corporelles meubles		1 326 606	1 272 798
Assurances		196 866	222 102
Redevance de superficie		261 929	257 472
Impôts et taxes immeuble	2.15	312 420	312 420
Charges d'énergie et évacuation des déchets		2 233 189	2 008 736
Charges d'administration & IT		704 974	761 007
Charges marketing & communication et ACE		239 136	244 415
Charge de TVA	2.16	0	162 547
		7 692 392	**7 633 727**
Charges et produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles nettes	2.13	–558 232	–263 557
		–558 232	**–263 557**
EBITDA (déficit d'exploitation)		**-6 577 829**	**-6 887 713**
Amortissements			
Amortissements des immobilisations corporelles	2.14	329 710	284 350
Amortissements du centre de glace	2.14	4 211 498	3 839 091
Amortissements du centre aquatique	2.14	3 043 910	3 334 192
		7 585 118	**7 457 633**
EBIT		**–14 162 947**	**–14 345 347**
Charges financières nettes	**2.12**	**1 345 561**	**1 143 624**
EBT		**–15 508 508**	**–15 488 971**
Impôts	**2.15**	**5 992**	**5 969**
Excédent de charges avant subventions		**–15 514 500**	**–15 494 940**
Subventions			
Contributions des communes de Lausanne-Région		2 420 000	2 468 465
Subventions budgétisées des communes de Lausanne, Prilly et Renens, selon convention		13 094 500	13 026 475
		15 514 500	**15 494 940**
Résultat de l'exercice		**0**	**0**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024

1. Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit suisse et plus particulièrement selon les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des Obligations (art. 957 à 962).

Les principes comptables utilisés sont conformes à la loi avec les précisions suivantes :

L'établissement des comptes requiert de la part du Conseil d'administration des estimations et des évaluations qui pourraient influencer l'importance des valeurs en capital, des obligations et des obligations éventuelles au moment de l'établissement du bilan mais aussi des charges et des produits de la période de référence. Le Conseil d'administration prend alors une décision pour chaque cas, à son entière discrétion, en profitant des marges de manœuvre légales existantes pour l'établissement du bilan et des évaluations. Pour le bien de la société, dans le cadre du principe de prudence, des amortissements, des corrections de valeurs et des provisions peuvent être constitués au-delà des proportions économiques nécessaires.

Selon l'article 27 des statuts du 22 juin 2022, les comptes annuels sont arrêtés au 31 décembre de chaque année.

En raison de la standardisation des États Financiers de l'entité, les comptes de l'exercice précédent ont été retraités à des fins de comparaison sans impact sur les fonds propres et le résultat net.

2. Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Créances résultant des anciennes installations

	31.12.2024 CHF	**31.12.2023 CHF**
	6 732 600	7 053 200

Il s'agit des subventions complémentaires que les communes de Lausanne, Prilly et Renens ont accepté de verser à CSM SA au cours des prochains exercices pour couvrir la perte au bilan découlant de l'amortissement intégral des installations du « CIGM » dont l'exploitation a cessé au 31 mars 2017.

Cette créance est répartie entre les trois communes comme suit :

	31.12.2024 CHF	**31.12.2023 CHF**
Commune de Lausanne	5 178 600	5 425 200
Commune de Prilly	0	0
Commune de Renens	1 554 000	1 628 000
	6 732 600	**7 053 200**

Les communes de Lausanne, Prilly et Renens ont conclu une convention dite « Accord complémentaire » par laquelle elles s'engagent à rembourser la créance ci-dessus sur une période de 25 ans au maximum. La commune de Prilly a soldé l'intégralité de sa dette courant avril 2021.

Entre janvier et février 2025, la Ville de Lausanne ainsi que la Ville de Renens ont remboursé intégralement leur créance suite à la demande effectuée par le CSM SA en date du 1er décembre 2022. La totalité de la créance est donc présentée dans l'actif circulant, soit CHF 6'732'600.– .

2.2 Créances LHC pour « Malley 2.0 »

31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
0	2 500 000

Par une nouvelle convention signée le 8 juin 2022 et qui annule les précédentes versions du 13 septembre 2017 et 15 avril 2022, le LHC SA s'engageait à rembourser l'emprunt en trois échéances par le versement d'un montant de CHF 2.5 millions aux dates suivantes : 20 février 2023, 20 février 2025 et 20 février 2027. Le LHC SA a respecté le paiement de la première échéance, ce qui a permis à CSM SA de rembourser son emprunt, fin février 2023. Le LHC SA a effectué deux remboursements anticipés, soit en décembre 2023 et en avril 2024.

CSM SA a bloqué les liquidités sur deux dépôts à terme dans la perspective de rembourser les emprunts en 2025 et en 2027. Le montant du placement est présenté dans l'actif circulant.

2.3 Frais financiers pour « Malley 2.0 »

31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
0	18 589

Les frais de souscription pour l'emprunt Malley 2.0 engagés en 2017 (CHF 23'000.–), ont été reclassés dans les charges hors période étant donné que ces frais sont à la charge de CSM SA. Ainsi, les frais financiers représentent la différence entre les paiements des intérêts par LHC SA et ceux payés par CSM SA au fonds AVS. Au vu des remboursements anticipés, les frais financiers ont été reclassés dans les charges financières.

2.4 Actifs de régularisation

Les primes 2025 des assurances sociales ainsi que la part risque de la prévoyance (LPP) ont été payées en décembre 2024.

2.5 Immeuble centre de glace

31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF

La valeur au bilan du Centre de glace s'établit comme suit :

Coût de construction du Centre de glace déterminé à l'aide du suivi des coûts tenus par la société Quartal.[1]	
137 953 158	135 850 118

1 La participation du LHC au coût de construction des loges de CHF 5'000'000.– a été déduite directement du coût de construction.

Moins :		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS		
Etat de Vaud	–30 000 000	–30 000 000
Office fédéral du Sport (OFSPO)	–6 000 000	–6 000 000
Fonds Vaudois du Sport	–2 700 000	–2 700 000
	–38 700 000	**–38 700 000**
Coût net de subventions	99 253 158	97 150 118
Moins :		
Fonds d'amortissements	-19 217 218	–15 355 397
	80 035 940	**81 794 721**

Calcul des amortissements

Malgré une utilisation de la patinoire principale dès la fin septembre 2019, le centre de glace a été pleinement opérationnel seulement dès le 20 décembre 2019 (ouverture des 3 patinoires), ceci en raison des travaux de finition des ouvrages. Dans ces conditions, l'amortissement a été calculé selon les principes suivants :

Gros œuvre	Second œuvre	Installations intérieures liées à l'immeuble	Installations intérieures non liées à l'immeuble	Frais indirects de construction
50	**40**	**30**	**15**	**5**
ans	ans	ans	ans	ans

2.6 Immeuble centre aquatique

	31.12.2024 CHF	**31.12.2023 CHF**
Le Centre aquatique a été mis en exploitation le 1er septembre 2022. Les actifs en lien avec la construction du Centre aquatique sont activés et amortis depuis cette date.		
La valeur au bilan du Centre aquatique s'établit comme suit :		
Coût de construction du Centre aquatique déterminé à l'aide du suivi des coûts tenus par la société Quartal.		
	105 697 215	102 909 427
Moins :		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS		
Etat de Vaud	–9 000 000	–9 000 000
Office fédéral du Sport (OFSPO)	–2 000 000	–2 000 000
Fonds Vaudois du Sport	–2 700 000	–2 700 000
	–13 700 000	**–13 700 000**
Coût net de subventions	91 997 215	89 209 427

Moins :		
Fonds d'amortissements	–7 607 818	–4 564 230
	84 389 397	**84 645 197**

Calcul des amortissements
L'amortissement a été calculé selon les principes suivants :

Gros œuvre	Second œuvre	Installations intérieures liées à l'immeuble	Installations intérieures non liées à l'immeuble	Frais indirects de construction
50 ans	**40** ans	**30** ans	**15** ans	**5** ans

2.7 Parking Vaudoise aréna

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF

La valeur du parking a été évaluée à son coût de revient. La valeur au bilan du parking s'établit comme suit :

Valeur des coûts de construction	7 000 000	7 000 000
Fonds d'amortissement	–1 400 000	–1 050 000
Valeurs résiduelles au 31 décembre	**5 600 000**	**5 950 000**

Compte tenu d'un droit de construire sur la zone où figure le parking dans 20 ans, la durée d'amortissement a été calculée en tenant compte de cette durée.

2.8 Investissement en cours – coût de construction Vaudoise aréna

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF

Au 31 décembre, le montant ci-dessus représente le coût de construction en cours, soit :

Immeuble Vaudoise aréna	0	3 951 803
Valeur au bilan	**0**	**3 951 803**

Au 31 décembre 2024, avec l'exécution des derniers travaux et la validation des factures restantes, CSM SA a pu activer le solde des travaux en cours au niveau des immeubles « Centre de glace » et « Centre aquatique ».

2.9 Dettes résultant d'achats et de prestations de services

Au 31 juillet 2024, CSM SA a trouvé un accord avec l'entreprise générale pour régler le solde de la facture finale et a pu régler les autres factures en lien avec le chantier de la Vaudois aréna (cf. point 2.8).

2.10 Dettes à court terme portant intérêts

Conformément aux dispositions légales, les emprunts à terme fixe, échus dans

les douze prochains mois, ont été classés dans les dettes à court terme portant intérêts puisque le montant des remboursements et/ou des renouvellements prévus n'est pas encore défini exactement. Du montant total à rembourser en 2025, la partie cautionnée est prévue d'être refinancée tandis que l'emprunt non cautionné sera remboursé à son échéance.

2.11 Dettes à court terme et long terme portant intérêts

L'ensemble des dettes à court et à long terme est cautionné par les Communes de Lausanne, Prilly et Renens à l'exception des emprunts « Fonds de compensation AVS », lesquels sont cautionnés par l'État de Vaud (CHF 5'000'000.–) et de l'emprunt UBS, placement privé, 0.25 % 2020-2025 de CHF 30 millions qui n'est pas cautionné.

2.12 Charges financières

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
	1 345 561	**1 143 624**

Ce compte est composé des :

Intérêts sur les emprunts du ex-CIGM	19 520	19 467
Intérêts et frais de banques	1 862	6 340
Commissions sur emprunts	42 159	0
Intérêts sur les emprunts de l'immeuble centre de glace	848 382	671 470
Intérêts sur les emprunts de l'immeuble centre aquatique	507 890	447 647
Intérêts sur les emprunts Intérêts produits s/dépôt à terme – taux 1.60% 12.2023 – 12.2024 (cf. note 2.22)	–74 251	–1 300
	1 345 561	**1 143 624**

Les frais bancaires liés aux ventes ont été reclassés en frais directs dans la présentation des comptes 2023 afin d'améliorer la comparabilité, conformément à la standardisation des États Financiers.

2.13 Charges et produits exceptionnels nets

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
	–558 2328	–265 448

Cette rubrique comprend essentiellement les éléments suivants :

Charges exceptionnelles		
Charges des exercices antérieurs	18 769	228 126
Différence de caisse	0	1 604
	18 769	**229 730**
Moins :		
Produits exceptionnels		
Produits des exercices antérieurs	-577 001	–64 748
Produits sur sinistre incendie n° 160784	0	–14 597
Produits sur sinistre collecteurs ZH n°313.237.865	0	11 893
Produits sur sinistre Escrime ZH et VA n° 311.973.408	0	–17 726
Produits sur sinistre Jalon 1 et 2 ZH n° 301.067.069	0	–410 000
	–577 001	**–495 178**

Charges et produits exceptionnels nets	**–558 232**	**–265 448**

Charges des exercices antérieurs
Pour l'exercice 2024, le montant se compose des éléments suivants :

- comptabilisation des frais de conversion des évènements 2023 pour CHF 10'412.–,
- charges d'exploitation concernant l'exercice 2023 pour CHF 8'357.–.

Pour l'exercice 2023, le montant se compose des éléments suivants :

- reclassement des frais de souscription des emprunts Fonds AVS (cf. note 2.3) pour CHF 23'000.–,
- honoraires de notre courtier pour la gestion administrative de suivi des différents sinistres en lien avec le chantier pour la période (2017–2020), soit CHF 18'000.–,
- remboursement sur acomptes 2022 aux trois communes actionnaires (Lausanne, Prilly et Renens) pour CHF 70'000.–,
- facture des Services Industriels de Lausanne suite au décompte d'eau et assainissement selon la facturation réelle pour l'exercice 2022 soit CHF 120'000–.

Produits des exercices antérieurs
Pour l'exercice 2024, le montant des produits exceptionnels se compose des éléments suivants :

- réconciliation entre le tableau des coûts de construction de la société Quartal et les écritures comptables effectuées depuis le début du projet, cela présente un écart positif de CHF 389'175.–,
- vente de la base de vie du chantier pour CHF 116'922.–,
- facturation aux communes actionnaires de subvention suite au bouclement des états financiers 2023 pour CHF 70'466.–,
- remboursement par l'Office des faillites de CHF 18'223.– pour le cas Rigot Rieben,
- dissolution de la provision sur litige RH pour CHF 12'246.–,
- participation aux excédents sur les assurances RC et AVS pour CHF 4'629.–,
- refacturation hors période pour CHF 4'302.–,
- refacturation des déchets 2023 pour CHF 2'692.–,
- non report du cas d'assurance pour une éventuelle indemnisation de la porte du hall pour CHF –41'700.–. CSM SA doit attendre le retour de la compagnie d'assurance pour une prise en charge du sinistre en 2025.

Pour l'exercice 2023, le montant se compose des éléments suivants :

Sinistre incendie n° 160784
Le sinistre étant clôturé par l'ECA, le décompte final de l'ECA a été contrôlé et l'intégralité des fonds ont été versés durant le 1er semestre 2023.

Sinistre sous-dimensionnement des collecteurs n°313.237.865
Le sinistre étant clôturé par la Zurich Assurances, le décompte final de la Zurich Assurances a été contrôlé et l'intégralité des fonds ont été versés durant le 1er semestre 2023. La franchise de CHF 20'000.– a été déduite au POOL sur leur facture finale dont le solde est de CHF 41'750.20 au 31 décembre 2024.

Sinistre dégâts d'eau escrime n° 311.973.408
Lors de la mise en exploitation du local escrime, un dégât d'eau est survenu. Les deux compagnies d'assurances impliquées ont pu trancher sur la répartition des dégâts à hauteur de 50% chacune. Le dossier est clos et le versement a été effectué en mai 2023.

Sinistre Jalon 1 et 2 n° 301.067.069
Après plus de 3 ans depuis la date à laquelle le dossier avait été suspendu (octobre 2020), la Direction de CSM SA a pris le dossier en main ce qui a permis de débloquer la situation entre les parties prenantes. Ainsi, la Zurich Assurances a pu verser un montant de CHF 410'000.– en faveur de CSM SA.

2.14 Amortissements

Faisant suite à des évaluations d'actifs immobilisés, un amortissement extraordinaire de CHF 700'606.– a été comptabilisé.

Ce montant se décompose comme suit :

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
Démantèlement d'une surfaceuse diesel d'occasion	0	15 118
Dépréciation de deux surfaceuses, durée d'utilité réduite (cf. note 2.5)	0	36 874
Diverses dépréciations sur des machines & équipements	10 297	6 310
Amortissement extraordinaire sur l'actif « démolition installation ex-CIGM »	690 309	0
	700'606	**58 302**

2.15 Impôts

Les impôts fonciers et complémentaires sur immeubles sont assimilés à des taxes et sont classés dans les charges d'exploitation du bâtiment comme le droit de superficie. L'impôt sur le capital est classé comme « impôts ».

2.16 Changement de méthode comptable pour les produits résultant de prestations de services

Suite à la mise en place de l'ERP Abacus, CSM SA a dû mettre en place un nouveau plan comptable. Ainsi la charge de TVA liée au régime « taux forfaitaire » est déduite directement sur les prestations de services. Afin de permettre une meilleure comparaison du chiffre d'affaires, il faut déduire pour l'exercice 2023, un montant de CHF 162'547.– sur le chiffre d'affaire de CHF 6'277'235.–, ce qui revient à un chiffre d'affaires net de CHF 6'114'688.–.

3. Indications selon l'article 959c alinéa 2 CO

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF

Nombre de collaborateurs·trice·s
Le nombre moyen des collaborateurs·trice·s à plein temps ne dépasse pas le seuil de 250.

Propres actions
La société détient 640 (31 décembre 2023 : 640) de ses actions pour une valeur comptable de CHF 0.00. Elles ont été cédées gratuitement par les actionnaires.

Dette envers l'institution de prévoyance professionnelle	**–1 447**	**–60**

Restriction des droits de propriété de certains actifs
Les bâtiments en construction sont situés sur un terrain au bénéfice d'un droit de superficie accordé par la Ville de Lausanne.

Le droit de superficie a été constitué pour une durée de 60 ans conformément à l'acte notarié du 29 septembre 2016. La redevance annuelle est de **CHF 257'472.–.** Tous les 5 ans, cette redevance pourra être indexée sur l'indice des prix à la consommation. Pour cette raison, la redevance annuelle a été indexée à **CHF 273'359.–,** dès le 20 septembre 2024.

Engagements conditionnels
Par une convention additionnelle à un contrat de leasing pour le Videotron conclu par le LHC, le CSM SA s'est conditionnellement subrogé aux engagements du LHC.

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
Valeur résiduelle des engagements de leasing du LHC	**449 897**	**899 795**

Continuité de l'exploitation
Compte tenu de la convention de couverture des déficits par les corporations de droit public, la poursuite de l'exploitation n'est pas remise en cause.

Shape the future with confidence

Ernst & Young SA
Avenue de Malley 10
Case postale 611
CH-1001 Lausanne

Téléphone: +41 58 286 51 11
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale du
Centre Sportif de Malley, Prilly

Lausanne, le 2 avril 2025

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit
Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Centre Sportif de Malley SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit
Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations
La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant. Le rapport de gestion devrait être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations – aussitôt que celles-ci sont disponibles – et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Shape the future with confidence

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels
Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels
Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Alfred Widmann
(Qualified Signature)

Julia Sierra Castano
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Annexe
- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

REMERCIEMENTS

Nous remercions nos actionnaires
et partenaires pour leur soutien
et leur engagement

Prilly

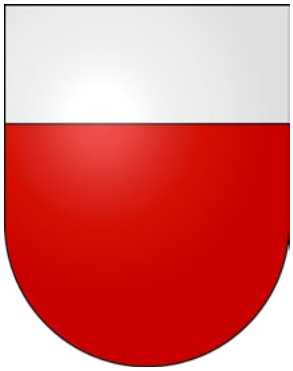

Lausanne

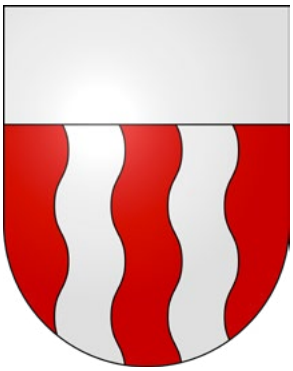

Renens

Belmont-sur-Lausanne

Bottens

Bretigny-sur-Morrens

Bussigny

Chavannes-près-Renens

Cheseaux-sur-Lausanne

Crissier

Cugy

Ecublens

Epalinges

Froideville

Jouxtens-Mezery

Le-Mont-sur-Lausanne

Lutry

Montpreveyres

Paudex

Pully

Romanel-sur-Lausanne

Saint-Sulpice

Savigny

Servion

Villars-Sainte-Croix

Naming partner

vaudoise

realsport
LAUSANNE

Vaudoise aréna
Chemin du Viaduc 14
1008 Prilly

+41 21 315 55 00
info@vaudoisearena.ch

www.vaudoisearena.ch

Organe de révision Ernst & Young SA
Design par superhuit.ch et Hymn
Edition et corrections par Dynamics Group

© CSM SA, 2025